



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

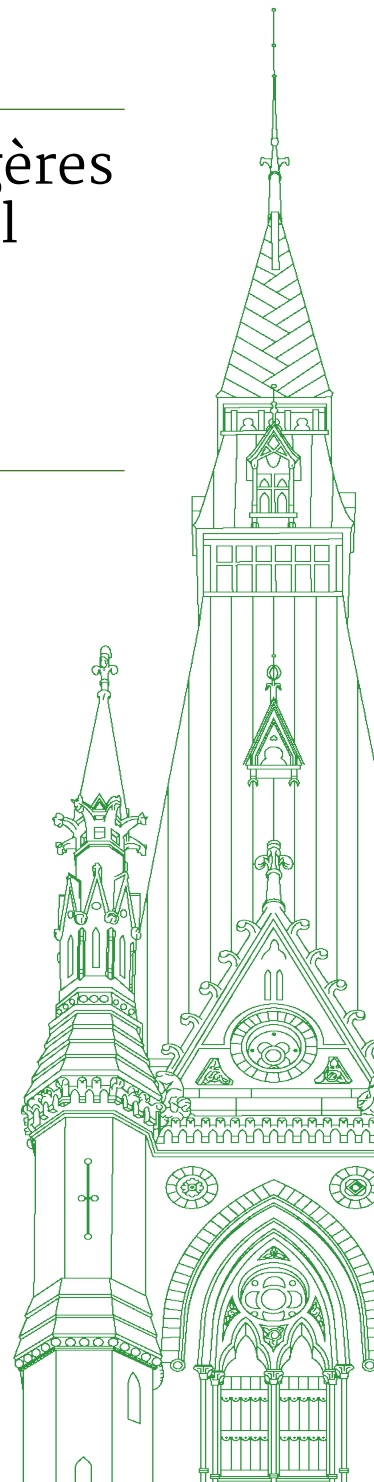
Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 050

Le mardi 14 février 2023

Président : M. Ali Ehsassi



Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 14 février 2023

• (1105)

[Traduction]

Le président (M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.)): Je vous souhaite la bienvenue à la 50^e réunion du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.

Conformément à l'ordre adopté par la Chambre le 23 juin 2022, la réunion d'aujourd'hui se déroule selon une formule hybride: certains députés y participent en personne, tandis que d'autres le font à distance grâce à l'application Zoom.

Voici quelques consignes à l'intention des témoins et des députés pour commencer.

Tout d'abord, vous devez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Ceux qui sont avec nous par vidéoconférence doivent cliquer sur l'icône du microphone pour activer leur micro et ne pas oublier de le mettre en sourdine lorsqu'ils n'ont pas la parole. En ce qui concerne le service d'interprétation, les participants sur Zoom ont le choix, au bas de leur écran, entre le parquet, l'anglais ou le français.

Je rappelle à tous que vous devez attendre que la présidence vous donne la parole.

Conformément à notre motion de régie interne — ou la motion Bergeron, comme j'aime l'appeler —, je peux assurer au Comité que les témoins ont effectué les tests de connexion requis avant la réunion.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 9 février 2023, le Comité tient aujourd'hui une séance d'information sur la crise humanitaire découlant d'une série de tremblements de terre en Turquie et en Syrie.

Aujourd'hui, nous sommes très heureux d'accueillir quatre représentants du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, soit M. Stephen Salewicz, directeur général, Assistance humanitaire internationale; M. Jess Dutton, directeur général, Moyen-Orient; Mme Tara Carney, directrice, Opérations de l'assistance humanitaire internationale, qui comparaît à nouveau devant le Comité — et d'ailleurs, nous vous en remercions —, et M. Andrew Turner, directeur, Division de l'Europe de l'Est et de l'Eurasie.

Monsieur Salewicz, vous disposerez de cinq minutes pour faire votre déclaration liminaire. Ensuite, nous passerons à la période de questions. Je vous aviserai lorsqu'il ne vous restera que 30 secondes afin que vous puissiez conclure dans ce délai. Je ferai de même pour les questions des députés. Je vous ferai signe pour que vous puissiez conclure votre intervention.

Maintenant, je vais...

Oui, monsieur Bergeron.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Merci, monsieur le président.

Avec le consentement de mes collègues, je présente la motion suivante:

Que le Comité rapporte à la Chambre qu'il demande aux autorités de l'Azerbaïdjan, conformément aux obligations qui lui incombent en tant que partie prenante à la déclaration trilatérale du 9 novembre 2020 et dans la foulée de l'appel lancé par le gouvernement du Canada le 14 décembre 2022, de rouvrir le corridor de Lachine et de garantir la liberté de mouvement afin d'éviter toute détérioration de la situation humanitaire.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Bergeron.

Vous proposez la motion.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Avez-vous entendu ce qu'il a dit, monsieur le président?

Le président: Oui, j'écoutais, mais j'essayais de...

M. Randy Hoback: S'il pouvait répéter la motion, ce serait merveilleux.

Le président: Monsieur Bergeron, les députés demandent que vous relisiez la motion.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Avec plaisir, monsieur le président. Je propose:

Que le Comité rapporte à la Chambre qu'il demande aux autorités de l'Azerbaïdjan, conformément aux obligations qui lui incombent en tant que partie prenante à la déclaration trilatérale du 9 novembre 2020 et dans la foulée de l'appel lancé par le gouvernement du Canada le 14 décembre 2022, de rouvrir le corridor de Lachine et de garantir la liberté de mouvement afin d'éviter toute détérioration de la situation humanitaire.

• (1110)

[Traduction]

Le président: Est-ce que tout le monde a bien compris? Excellent.

Oui, monsieur Oliphant.

L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie M. Bergeron d'avoir présenté cette motion.

De notre côté, nous appuyons la motion. J'ai toutefois quelques réserves du fait que le Comité n'a pas encore tenu de séance sur le sujet. Quoi qu'il en soit, nous sommes favorables à ce que la motion soit présentée à la Chambre. Cela dit, j'aimerais toutefois proposer un amendement à cette motion. Nous demandons au gouvernement de donner une réponse dans les 120 jours habituels. Le gouvernement devra prêter attention à cette motion et y donner suite.

Le président: Allez-y, monsieur Hoback.

M. Randy Hoback: Proposez-vous cet amendement, monsieur Oliphant?

Nous allons donc débattre de l'amendement. Je n'ai aucun problème avec cet amendement, si M. Bergeron est d'accord.

Le président: Je crois qu'il y est favorable.

Tout le monde appuie l'amendement?

(L'amendement est adopté. [Voir le Procès-verbal])

(La motion modifiée est adoptée. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Je suis heureux de voir qu'il y a consentement unanime. J'en suis ravi.

La motion est aussi adoptée, monsieur Bergeron.

Nous allons maintenant entendre nos témoins. Nous vous remercions d'avoir accepté de témoigner devant le Comité.

Monsieur Salewicz, vous disposerez de cinq minutes pour faire votre déclaration liminaire, après quoi nous enchaînerons avec les questions des députés. La parole est à vous.

M. Stephen Salewicz (directeur général, Assistance humanitaire internationale, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Merci, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Le 14 février, plus de 37 000 personnes sont décédées après que deux tremblements de terre eurent dévasté la Turquie et le Nord-Est de la Syrie. Il s'agit des plus puissants tremblements de terre à frapper la région depuis près de 100 ans. Ces séismes sont historiques, tant par leur importance que par l'ampleur de leur destruction.

Je me joins au gouvernement et à tous les Canadiens pour offrir mes condoléances aux peuples turc et syrien, ainsi qu'aux familles et aux amis en deuil. Je souhaite un rétablissement complet aux personnes blessées.

[Français]

Plus de 6 000 bâtiments auraient été détruits en Turquie et 1 million de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer. Dans les deux pays, des infrastructures essentielles, notamment des hôpitaux, ont été détruites ou endommagées. Cela accentue les besoins et complique les efforts des premiers secouristes, qui ont eux-mêmes été gravement touchés.

Certains des dommages les plus graves se sont produits dans les grands centres urbains qui servent de centres logistiques essentiels pour l'acheminement de l'aide dans le nord-est de la Syrie. Dans le nord-ouest de la Syrie, la catastrophe aggrave une situation déjà fragile due aux conflits, à l'insécurité, à une épidémie de choléra en cours, à des conditions hivernales difficiles et à d'importants déplacements prolongés.

Dans les deux pays, la destruction immédiate a été amplifiée par des milliers de répliques sismiques causant des dommages supplémentaires aux bâtiments. Des milliers de personnes sont donc obligées de rester loin de chez elles, affrontant des températures hivernales difficiles sans refuge.

[Traduction]

Le premier ministre Trudeau et la ministre Joly ont immédiatement exprimé leurs condoléances et leur soutien à la Turquie, comme l'ont fait d'innombrables Canadiens.

Ankara est un partenaire du Canada depuis longtemps, alors lorsqu'ils ont demandé notre aide, nous avons répondu à l'appel. Mardi dernier, la ministre des Affaires étrangères a eu un entretien téléphonique avec son homologue turc, au cours de laquelle elle a indiqué que le Canada était prêt à aider. Le Canada collabore étroitement avec les représentants turcs depuis, y compris l'Autorité turque de gestion des catastrophes et des urgences, qui dirige les efforts déployés par la Turquie. Lorsqu'il s'est entretenu au téléphone avec l'ambassadeur de Turquie la semaine dernière, le ministre Sajjan a souligné l'engagement du Canada à coordonner son intervention avec celle de ses principaux partenaires internationaux et le gouvernement de la Turquie.

Les missions diplomatiques du Canada sur le terrain participent aussi activement aux efforts, tout comme nos représentants à Ottawa qui communiquent régulièrement avec l'ambassade de Turquie pour obtenir les demandes d'aide les plus récentes et faciliter le déploiement de spécialistes canadiens.

Notre soutien a été rapide et tangible. Le Canada a investi dans un système humanitaire international réactif. Ce soutien a contribué à la capacité permanente de l'ONU de réagir rapidement aux catastrophes nationales. Il a facilité le déploiement immédiat de deux équipes de l'ONU chargées de l'évaluation et de la coordination des catastrophes dans la région afin de contribuer aux efforts de coordination essentiels, et le déblocage de 75 millions de dollars provenant de divers fonds d'urgence de l'ONU afin d'intensifier rapidement les opérations.

Le Canada est déjà l'un des plus importants contributeurs à l'intervention humanitaire en Syrie: il a fourni près de 50 millions de dollars en 2023 à ses partenaires des Nations unies, de la Croix-Rouge et d'organisations non gouvernementales pour répondre aux besoins. Ce soutien a permis de faire rapidement pivoter leurs activités pour répondre aux besoins découlant des tremblements de terre.

Depuis 2016, le Canada a fourni plus de 660 millions de dollars en aide humanitaire à la Syrie. Au lendemain de la catastrophe, le ministre Sajjan a annoncé une aide humanitaire supplémentaire de 10 millions de dollars. Ces fonds serviront à soutenir les services médicaux d'urgence et à fournir un abri, de la nourriture et d'autres articles essentiels aux populations touchées par la crise dans toute la région.

Le 8 février, il a également été annoncé que le Canada verserait une somme équivalente aux dons fournis dans le cadre de l'appel de la Croix-Rouge canadienne pour les tremblements de terre en Turquie et en Syrie. Chaque don fait par des particuliers à la Croix-Rouge canadienne entre le 6 et le 22 février sera égalé jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars. Ces fonds permettront de soutenir le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans sa réponse aux besoins humanitaires engendrés par les tremblements de terre. Le Canada collabore également avec la Croix-Rouge canadienne pour distribuer les fournitures de secours essentielles que nous avons entreposées dans des entrepôts de Dubaï.

Ces premières mesures reflètent une leçon essentielle tirée des catastrophes passées, c'est-à-dire que travailler avec les acteurs locaux, et ceux qui sont déjà sur le terrain, nous permet de porter secours aux personnes les plus démunies aussi rapidement et efficacement que possible.

• (1115)

De plus, nous avons également déployé sur le terrain une équipe d'évaluation mixte d'Affaires mondiales Canada et des Forces armées canadiennes pour déterminer de quelle autre façon le Canada peut intervenir.

Le Canada continuera de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires sur le terrain pour évaluer les besoins et coordonner un soutien supplémentaire afin de veiller à ce que la réponse humanitaire à cette crise soit adaptée aux besoins.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Salewicz.

Nous allons maintenant passer aux questions des députés.

Nous allons commencer par M. Redekopp.

Vous avez cinq minutes. La parole est à vous.

M. Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Merci beaucoup.

Je remercie les témoins de leur présence.

Évidemment, nous avons tous été horrifiés par cette catastrophe. Je suis certain que nous tous ici voulons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider ces gens.

Ma question porte sur le fonds de contrepartie.

Comme vous venez de le dire, le Canada verse une somme équivalente aux dons effectués à la Croix-Rouge jusqu'au 22 février pour soutenir les efforts de secours en Turquie et en Syrie. La Croix-Rouge est une organisation remarquable, qui accomplit de grandes choses. Or, la réalité, c'est que de nombreux Canadiens font des dons à des organismes qu'ils connaissent. Par exemple, de nombreux nouveaux arrivants font des dons à Islamic Relief et ne sont peut-être pas aussi à l'aise de donner à la Croix-Rouge. D'autres font des dons à Vision mondiale, à la Banque canadienne de grains, à Oxfam, etc.

Le gouvernement va-t-il étendre le fonds de contrepartie à des organismes comme Oxfam, la Banque canadienne de grains, Vision mondiale, Islamic Relief et d'autres?

M. Stephen Salewicz: Comme je l'ai dit, oui, nous nous sommes associés à la Croix-Rouge canadienne et au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Nous avons pris cette décision, car il y avait déjà une capacité importante sur le terrain

avec la Croix-Rouge. Le Croissant-Rouge turc, par exemple, compte 5 000 bénévoles qui sont déjà mobilisés sur le terrain. Nous tenions à ce que les fonds canadiens soient injectés immédiatement pour appuyer les efforts de ces acteurs locaux.

Je conviens tout à fait qu'il y a de très bons partenaires canadiens. Nous avons déjà des ententes avec eux. Nous collaborons avec eux depuis de nombreuses années et nous continuerons de le faire. Le fait qu'ils soient exclus du fonds de contrepartie n'empêche pas les Canadiens de faire des dons à ces organismes. D'ailleurs, le gouvernement continuera de travailler en partenariat avec ces organismes.

M. Brad Redekopp: Les partenariats, c'est bien beau, mais le versement de fonds de contrepartie est un incitatif important. Il y a une autre solution encore plus simple que celle-ci, et c'est la Coalition humanitaire, car comme vous le savez sans doute, elle réunit des organismes tels que la Banque canadienne de grains, Vision mondiale, Islamic Relief, l'Organisation de secours luthérienne mondiale canadienne, Aide à l'enfance et d'autres. C'est un organisme qui est très représentatif de notre nation multiculturelle.

Le gouvernement va-t-il au moins permettre à la Coalition humanitaire de bénéficier de fonds de contrepartie?

• (1120)

M. Stephen Salewicz: Merci, monsieur le président.

Effectivement, la Coalition humanitaire est un organisme formidable. Nous avons déjà versé des fonds de contrepartie avec eux par le passé et leur participation est essentielle aux efforts que nous déployons partout dans le monde. Dans ce cas-ci, nous avons choisi d'aller de l'avant avec la Croix-Rouge canadienne, comme nous avons choisi par le passé de nous associer à la Coalition humanitaire. Étant donné le contexte, c'était notre approche. C'est l'approche que nous avons adoptée.

M. Brad Redekopp: Monsieur le président, je vais céder le reste de mon temps de parole à mon collègue, M. Epp.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Je vais revenir au dernier point que vous avez soulevé. Parle-t-on d'une certaine alternance? Je sais que la Coalition humanitaire est elle aussi sur le terrain par l'entremise de ses membres et qu'elle a été préapprouvée en tant qu'organisation pouvant recevoir des fonds de contrepartie. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez souligné le fait que le Canada a déjà de nombreuses autres ententes avec la Croix-Rouge. Le financement de contrepartie vise à encourager le soutien canadien. Encore une fois, comme mon collègue l'a dit, ce soutien est offert par une grande variété d'organismes. Je pourrais faire référence aux évaluations de Charity Intelligence sur ceux-ci.

Pouvez-vous me parler du processus de vérification ou du processus décisionnel? Pourquoi est-ce réservé à la Croix-Rouge?

M. Stephen Salewicz: Comme je l'ai dit plus tôt, la décision a été prise en mettant l'accent sur les partenaires locaux qui sont sur le terrain et qui peuvent accroître rapidement leur capacité d'intervention. C'était le raisonnement derrière la décision.

J'attire l'attention des membres du Comité, par l'entremise de la présidence, sur le Sommet humanitaire mondial tenu en 2016. Le Canada s'y est engagé, avec d'autres pays, à soutenir les initiatives et les organisations locales. En effet, à la lumière des leçons tirées lors de tremblements de terre précédents, de nombreuses évaluations au fil des ans ont montré que les capacités locales sont souvent court-circuitées en cas de situations d'urgence. Nous avons décidé de soutenir les capacités locales existantes qui sont déjà en place et qui s'appuient sur des citoyens turcs pour faire face à la crise. C'est la décision que nous avons prise. Cela ne veut pas dire que nous n'appuyons pas la Coalition humanitaire. En effet, nous l'avons soutenue dans de nombreux autres contextes et nous lui avons versé un montant équivalent aux dons reçus dans d'autres cas. Nous avons pris une décision différente cette fois-ci.

M. Dave Epp: Les ressources sur le terrain de la Coalition humanitaire ont-elles seulement été prises en compte?

M. Stephen Salewicz: Bien sûr. Nous avons déjà des partenariats là-bas, dans le Nord-Ouest de la Syrie. Je ne parlerai pas de partenariats en particulier pour des raisons de sécurité, mais nous avons des partenaires, des ONG canadiennes, qui font partie de la Coalition humanitaire sur le terrain. Nous leur fournissons des ressources substantielles et nous continuerons à le faire.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Zuberi, qui a cinq minutes.

M. Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci, monsieur Salewicz, d'être ici aujourd'hui en compagnie de vos collègues.

Je tiens aussi à vous exprimer ma reconnaissance: en tant que pays, nous avons agi afin de venir concrètement en aide aux peuples turc et syrien à un moment où les besoins sont pressants. C'est d'une importance capitale, non seulement pour des raisons humanitaires, mais également pour créer une stabilité dans la région afin de prévenir des crises et des problèmes liés à la migration de réfugiés dans ce coin du monde et à l'international.

Je me suis réjoui de l'annonce du fonds de contrepartie. Je ne vais pas continuer la série de questions que mes collègues du parti d'en face ont soulevées. Cela dit, en ce qui concerne les préoccupations au sujet du fonds de contrepartie et de la volonté de l'étendre au-delà de la Croix-Rouge, des parties prenantes au Canada m'en ont parlé, et je veux simplement vous en faire part aussi. C'est un aspect qui a également été soulevé dans le cadre de l'aide aux victimes des inondations au Pakistan. De nombreuses organisations, ONG et œuvres de secours se demandaient aussi pourquoi elles avaient été exclues du fonds de contrepartie offert à la Coalition humanitaire. Vous pourriez peut-être prêter attention à ce point pour trouver une façon d'éviter ce type de situation.

Des parties prenantes m'ont aussi parlé de la question suivante. Des fonds du Canada sont-ils remis au gouvernement syrien ou à des organismes affiliés? Avez-vous de l'information à ce sujet? Pouvez-vous donner des précisions à propos de cette préoccupation en particulier?

M. Stephen Salewicz: Bien sûr.

Je peux vous assurer que notre aide est acheminée par des ONG, la Croix-Rouge et des organismes des Nations unies qui ne sont pas affiliés au gouvernement. Les fonds canadiens sont remis à des partenaires humanitaires. Rien n'est envoyé au gouvernement.

• (1125)

M. Sameer Zuberi: Étant donné que la population de cette région en Turquie est largement constituée de Kurdes, les ressources et les fonds qui y sont envoyés sont-ils distribués équitablement aux personnes dans le besoin, y compris au sein de la population kurde?

M. Stephen Salewicz: La situation est évidemment très volatile sur le terrain. Il y a beaucoup d'information et beaucoup de mouvement en ce moment.

Ce que nous savons, c'est qu'il y a également beaucoup de réfugiés syriens dans cette région. Selon les premiers rapports, nous comprenons que l'aide est distribuée à tous ceux qui en ont besoin, sans égard à l'ethnicité.

M. Sameer Zuberi: Nous savons que la Syrie et la Turquie comptent un grand nombre de personnes déplacées, qui sont sans papiers. Reçoivent-elles autant d'aide que les personnes munies des papiers exigés en Turquie et en Syrie?

M. Stephen Salewicz: En ce qui concerne la Turquie, le pays a accueilli un grand nombre de Syriens et d'autres personnes déplacées au fil des ans. Selon les rapports que nous avons reçus jusqu'à maintenant, et il ne faut pas oublier que nous sommes au début des efforts, l'aide est distribuée équitablement en fonction des besoins, et pas de l'ethnicité.

M. Sameer Zuberi: Nous savons qu'il y a une vaste population migrante sans papiers en Turquie. Des efforts sont-ils faits pour garantir que ces personnes sans papiers reçoivent un traitement équitable?

M. Stephen Salewicz: Pour ce qui est des partenaires avec qui nous collaborons et du système humanitaire international, le travail qu'ils font est guidé par des principes humanitaires. Dans ce cadre, il est primordial que toutes les personnes dans le besoin reçoivent de l'aide, peu importe leurs origines ou le fait qu'elles ont ou non des papiers. Les ressources doivent être attribuées selon les besoins.

M. Sameer Zuberi: Nous savons que le bilan atteint environ 30 000 morts, si je ne me trompe pas. En ce qui concerne les personnes touchées, des villes ont été rasées. Elles ne seront pas reconstruites. Certaines villes en Turquie ne le seront pas.

Au-delà du nombre de morts, pouvez-vous nous dire combien de personnes ont été touchées par ces tremblements de terre? Combien de gens ont été touchés?

M. Stephen Salewicz: Selon les derniers chiffres dont je dispose, 21 millions de personnes ont été touchées dans les deux pays. C'est un très grand nombre de personnes, et beaucoup d'entre elles ont désespérément besoin d'aide humanitaire.

M. Sameer Zuberi: Combien de temps leur faudra-t-il pour retrouver pleinement leur vie? Combien de ressources seront-elles nécessaires pour y arriver?

M. Stephen Salewicz: C'est une question à laquelle je ne peux pas répondre.

En toute honnêteté, des études seront menées, comme il y en a eu à la suite d'autres catastrophes de cette nature. La Banque mondiale et d'autres organismes feront des évaluations, en collaboration avec les gouvernements, pour déterminer la meilleure façon de reconstruire et la valeur totale de ces travaux. Je suppose que les coûts seront énormes.

M. Sameer Zuberi: Je vous remercie encore une fois du travail que vous faites et de votre volonté à répondre à l'appel.

Le président: Passons maintenant à M. Bergeron.

Vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président.

Madame et messieurs les témoins, merci de votre présence ce matin, et merci de tout le travail que vous faites pour venir en aide aux personnes qui souffrent sur le terrain, en Turquie et en Syrie. Nos commentaires peuvent parfois ressembler à des critiques, mais sachez que nous reconnaissons tout le travail que vous faites dans l'intérêt de celles et ceux qui souffrent présentement et que nous vous en remercions infiniment.

J'aimerais revenir rapidement sur la question des fonds de contrepartie. Je pense que mes collègues vous ont exprimé la préoccupation récurrente qui nous est communiquée quant au choix des organisations qui bénéficient de ces fonds de contrepartie. Je ne reviendrai donc pas là-dessus.

Je comprends ce qui suit de vos propos: en marge de ces fonds de contrepartie, il y a également des sommes qui sont dévolues aux autres organisations non gouvernementales sur le terrain pour aider les victimes, tant en Turquie qu'en Syrie. Si vous pouviez me confirmer le tout, je vous en serais très reconnaissant.

Par ailleurs, le plafond pour ces fonds de contrepartie a été fixé à 10 millions de dollars. Comment ce plafond et la date limite pour les contributions ont-ils été déterminés? Personnellement, je trouve que la date est peut-être un peu serrée, mais j'imagine qu'il y a une raison pour cela. Pourriez-vous nous éclairer à ce sujet?

• (1130)

[Traduction]

Le président: Monsieur Salewicz, avant de répondre à la question, pourriez-vous vous rapprocher du microphone? Les techniciens nous ont informés que les interprètes ont de la difficulté à vous entendre. Si vous pouviez vous rapprocher, nous vous en serions très reconnaissants.

M. Stephen Salewicz: Merci, monsieur le président.

Merci de la série de questions.

À titre de confirmation, nous finançons depuis un bon moment différents partenaires en Syrie qui ne font pas partie du mouvement de la Croix-Rouge. Ils offrent de l'aide et sont membres de la Coalition humanitaire. Nous avons déjà de solides partenariats.

Pourquoi un plafond de 10 millions de dollars? C'est une question qui a été soulevée dans le passé. Autrefois, nous utilisions un cadre que nous appelions un fonds d'aide, qui n'avait pas de plafond. Il n'y avait aucune limite aux fonds fournis. La somme dépendait uniquement de la générosité des Canadiens.

Le problème avec ce type d'approche ouverte, c'est que nous n'avons pas les ressources financières dans notre budget pour y donner suite. Le processus prend donc beaucoup de temps. Nous devons obtenir les ressources. L'approche est illimitée, et les exigences finales sont incertaines. À l'époque, un grand nombre d'acteurs pouvaient également demander des fonds. En conséquence, il nous fallait énormément de temps — beaucoup plus, selon nous, que ce qui était utile et, plus important encore, responsable — pour répondre le plus rapidement possible à ces situations d'urgence. En établissant un plafond de 10 millions de dollars, je peux prévoir le montant dans le budget dont je dispose pour l'aide humanitaire.

La date de fin découle de ce que nous avons appris de nos partenaires. Dans le cadre de nos interactions avec eux, ils ont parlé d'un délai plus court parce que les dons sont habituellement versés au début de la période ou à la toute fin. Entre les deux, c'est plutôt au ralenti. Ils sont donc d'avis qu'une courte période établit une cible de dons précise. Elle nous permet d'intervenir efficacement et rapidement pour verser les fonds à nos partenaires.

Pour vous donner un exemple des délais, pensons à un fonds d'aide que nous avons mis en place pour le Pakistan à la suite d'inondations. Il avait fallu 200 jours pour débloquer les fonds. Lors des dernières inondations au Pakistan, il a fallu 30 jours. Nous avons un outil extrêmement rapide à notre disposition qui nous permet d'intervenir.

Je tiens à rappeler, monsieur le président, que c'est un outil parmi tant d'autres. Nous avons un vaste coffre à outils. Nous envoyons des fournitures de secours demain. Elles seront transportées par avion à partir de Dubaï. Elles incluent 10 000 couvertures, des trousseaux d'hygiène pour 2 000 familles ou 10 000 personnes et d'autres articles. Nous disposons d'une vaste gamme d'outils. Nous considérons que le fonds de contrepartie est un instrument important pour la mobilisation citoyenne, mais, encore une fois, ce n'est qu'un outil parmi d'autres.

Le président: Votre temps arrive à sa fin, monsieur Bergeron. Merci.

Nous passons maintenant à Mme McPherson.

Vous avez cinq minutes.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président. Je voudrais remercier tous les fonctionnaires d'être présents et de nous communiquer toutes ces informations.

Il y a une chose que je voudrais voir inscrite au compte rendu; je crois qu'un avis de motion a été envoyé à tous les membres du Comité hier. Je propose:

Que le Comité fasse rapport de ce qui suit à la Chambre: Le Comité demande au gouvernement du Canada de modifier sans délai les articles du Code criminel qui empêchent actuellement les organisations humanitaires canadiennes de fournir de l'aide en Afghanistan et dans des contextes similaires sans crainte de poursuites.

Je voulais simplement m'assurer que ma motion soit bien consignée au compte rendu. Merci, monsieur le président.

Je vais d'abord parler de la Coalition humanitaire. Je crois que c'est très clair. Des députés de tous les partis ont dit être pour que la Coalition humanitaire reçoive ces fonds dans le cadre du programme de jumelage des fonds.

Je comprends ce que les témoins nous ont dit au sujet des décisions à prendre, mais sachant maintenant que l'appui est multipartite, qu'il est prouvé que la Coalition humanitaire a du personnel sur le terrain qui peut faire ce travail... Évidemment, le fonds de contrepartie est crucial pour soutenir la collecte de fonds pour l'aide à la Turquie et à la Syrie.

Le gouvernement du Canada examinera-t-il la possibilité de modifier le fonds de contrepartie afin d'inclure la Coalition humanitaire?

• (1135)

M. Stephen Salewicz: Merci.

Comme d'habitude, lorsque je témoigne devant un comité, je prends les conseils et les suggestions des membres du comité. Comme nous l'avons dit, nous emportons toujours avec nous les idées et les problèmes soulevés et c'est ce que nous ferons encore cette fois-ci.

Mme Heather McPherson: Lorsque j'ai demandé au ministre, pendant la période des questions à la Chambre des communes, s'il allait étudier la possibilité d'inclure la Coalition humanitaire dans le fonds de contrepartie, il a répondu que tout était à l'étude et que nous en étions au début, pas à la fin. Assurément, j'espère que vous prendrez les informations que vous ont communiquées les membres du Comité et que vous étudierez soigneusement la possibilité d'ajouter la Coalition humanitaire. Je crois que ce serait rater une occasion de ne pas inclure une organisation possédant une telle expertise qui est déjà à l'œuvre sur le terrain et qui pourrait amplifier l'impact que demandent les généreux Canadiens.

Ma prochaine question concerne le financement dont la Turquie et la Syrie auront besoin à long terme. Nous savons qu'une réponse d'urgence est requise après une catastrophe du genre. Nous savons qu'il y a l'aide humanitaire, mais qu'il y aura de nombreux autres besoins à long terme. Nous savons que, pas plus tard que ce matin, les Nations unies ont lancé un appel aux dons de 400 millions de dollars pour les victimes du tremblement de terre en Syrie.

Je me demande quelle est la position du Canada. Le Canada contribuera-t-il à la hauteur de ses moyens?

M. Stephen Salewicz: Merci de votre question.

Effectivement, nous attendions l'appel des Nations unies au sujet de l'aide à la Syrie. Nous attendons plus d'information dans les prochains jours quant à ce qui pourrait être fait de plus pour la Turquie également. D'ailleurs, nous sommes à mettre en place... Je crois que les ministres ont déjà mentionné que toutes les options étaient sur la table. Nous étudions soigneusement les moyens d'accroître ce soutien dans les jours à venir afin que le Canada contribue à la hauteur de ses moyens, comme vous l'avez mentionné.

Mme Heather McPherson: Merci.

Évidemment, le Canada doit le faire. Le pays a l'obligation de contribuer à la hauteur de ses moyens, mais il est inquiétant pour le secteur de ne pas obtenir d'indication claire d'Affaires mondiales Canada ou du ministre qu'il s'agira d'argent frais.

Peut-on s'attendre à ce qu'il s'agisse d'argent frais et non de sommes prélevées ailleurs qui devaient servir à soutenir des projets de développement extrêmement importants dans des contextes humanitaires extrêmement importants?

M. Stephen Salewicz: Je ne saurais dire si ce sera le cas ou non, mais c'est notre souhait. Le temps nous le dira.

Pour le moment, les sommes viennent du budget pour l'aide humanitaire.

Mme Heather McPherson: Vous ne savez pas si, dans le budget à venir, on peut s'attendre à une augmentation permettant de répondre aux événements en Turquie et en Syrie alors que, à l'évidence, nous devons aussi répondre à d'autres crises dans le monde, des crises qui ont été exacerbées par la COVID-19, par le conflit en Ukraine et par l'insécurité alimentaire mondiale.

M. Stephen Salewicz: Je ne me lancerai pas dans des discussions sur le budget. Je peux cependant affirmer que nous examinons les sources disponibles présentement, parce que ce qui compte pour l'instant est la rapidité d'accès aux fonds. Nous cherchons des

façons d'accéder aux ressources déjà disponibles, par exemple au moyen d'un compte de crises ou d'autres outils du même type.

Mme Heather McPherson: J'ai une dernière question. Pourriez-vous me parler un peu de...

Le président: Je suis désolé, madame McPherson, votre temps est écoulé. Je m'excuse.

Mme Heather McPherson: Merci, monsieur le président.

Le président: Nous sommes maintenant rendus au deuxième tour. Le premier député à avoir la parole est M. Genuis. Ce tour-ci, les membres du Comité auront quatre minutes chacun.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Merci, monsieur le président.

J'ai une intervention d'environ 20 secondes à faire et je céderai ensuite la parole à M. Epp.

Je voulais simplement souligner que les conservateurs sont tout aussi inquiets au sujet de la crise humanitaire en Afghanistan. Je voulais également mentionner, dans la foulée de l'avis de motion de Mme McPherson, que le Comité a adopté son sixième rapport et que ce dernier exhorte le gouvernement du Canada d'éliminer les obstacles qui empêchent l'aide humanitaire vitale de parvenir en Afghanistan.

Il n'y a pas de mal à ce que le Comité répète sa demande, mais je tenais à le mentionner au sujet de la motion présentée.

Je remercie les témoins du travail qu'ils accomplissent en ce qui concerne la Turquie et la Syrie.

Je cède maintenant la parole à M. Epp.

● (1140)

M. Dave Epp: Je reviens sur ce que mentionnait Mme McPherson au sujet de l'appel des Nations unies. Je ne suis pas certain si vous avez dit que vous alliez étudier la question. Entendez-vous soutenir cet appel.

Je vous laisse répondre.

M. Stephen Salewicz: Bien sûr.

Pour que ce soit bien clair, les Nations unies ont lancé aujourd'hui un appel aux dons de près de 400 millions de dollars américains. Comme c'est le cas chaque fois qu'un tel appel est lancé, le Canada répond et...

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Il n'y a pas de son, monsieur le président.

[Traduction]

M. Stephen Salewicz: Vous ne m'entendez pas.

Le président: Oui, nous essayons de régler le problème, alors j'espère que nous arriverons à tout faire fonctionner.

Encore une fois, monsieur Salewicz, pourriez-vous approcher le micro davantage? C'est un problème qui revient, mais nous vous serions reconnaissants de bien vouloir l'approcher.

Merci.

M. Stephen Salewicz: Je parle trop doucement, j'imagine. Je suis désolé; je vais parler plus fort.

Oui, les Nations unies ont lancé un appel aux dons pour la Syrie de 400 millions de dollars américains. Comme c'est toujours le cas, nous étudions ce genre d'appel — c'est ce que je mentionnais — et nous verserons un financement dans le cadre de l'appel en question. Nous attendions cet appel depuis quelque temps déjà et nous étions impatients de le recevoir, d'avoir un document auquel nous référer.

M. Dave Epp: Merci. Monsieur le président, j'ai arrêté mon chronomètre pendant l'interruption; j'espère que vous avez fait la même chose.

Vous avez mentionné plus tôt que le pays entretenait déjà des relations avec la Syrie. Je ne vous demanderai pas de nous donner des détails au sujet de ces relations, mais j'imagine qu'elles sont liées aux exigences des programmes des partenaires concernés.

Ces programmes offrent-ils un peu de flexibilité? Compte tenu de la catastrophe survenue, des ressources pourraient-elles être transférées rapidement au sein des programmes existants?

M. Stephen Salewicz: C'est une question très pertinente, parce que c'est exactement ce qui se passe présentement. Comme je l'ai déjà dit, le Canada a déjà investi près de 50 millions de dollars en Syrie. Au début de l'exercice, ces sommes ont été affectées à nos partenaires: des ONG, les Nations unies et la Croix-Rouge. D'ailleurs, les nouvelles qui nous parviennent du terrain indiquent que le transfert s'opère déjà et que ces fonds servent à soutenir les populations des régions touchées par la crise.

Malheureusement, la crise en Syrie est énorme et, évidemment, elle avait commencé avant le tremblement de terre, mais les partenaires en question utilisent les ressources que nous leur avons envoyées. Par exemple, un de ces partenaires a transporté pour 300 000 \$ d'équipement médical qu'il a distribué dans les hôpitaux et les cliniques du Nord-Ouest de la Syrie. Il y a également distribution de denrées alimentaires. Nos partenaires ont tous effectué un transfert. C'est exactement ce qui se passe.

M. Dave Epp: Merci.

Je vais partager le temps qu'il me reste avec M. Hoback. J'ai terminé.

M. Randy Hoback: Merci, monsieur Epp.

J'ai une question. Vous avez dit que, huit jours après la catastrophe, le premier vol de Dubaï vers la zone touchée décollait. Pourquoi avez-vous attendu huit jours avant d'agir?

M. Stephen Salewicz: Nous n'avons pas attendu huit jours avant d'agir. Il a fallu huit jours pour obtenir les approbations requises pour que ce vol vers la Syrie puisse avoir lieu. Dans les heures qui ont suivi le tremblement de terre, nous étions déjà en communication avec nos partenaires de la Croix-Rouge canadienne afin que les ressources soient débloquées.

M. Randy Hoback: Je suis désolé, je manque de temps.

C'est la Syrie qui a tardé...

M. Stephen Salewicz: Non, je suis désolé. C'est la Turquie.

M. Randy Hoback: C'est la Turquie qui a tardé à répondre.

M. Stephen Salewicz: Je ne pense pas qu'on puisse parler de retard. Les infrastructures ont été endommagées. Les aéroports ont été endommagés. Nous faisons venir ce matériel par avion. Nous

devons obtenir l'autorisation et l'approbation du Croissant-Rouge turc pour qu'il reçoive et distribue ces articles.

Ce n'est qu'un maillon d'une longue chaîne logistique, car il n'y a pas que le Canada qui achemine de l'aide humanitaire. Le monde entier répond à l'appel et envoie du matériel qui doit ensuite être distribué dans le pays par le biais d'une chaîne logistique.

M. Randy Hoback: C'est bien normal.

Je m'excuse. Je ne voulais pas vous interrompre. J'ai juste si peu de temps...

Le président: Je crains que votre temps soit écoulé, monsieur Hoback. Merci.

La parole est à M. Sarai.

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ma préoccupation est la même que celle de nombreux autres députés en ce qui concerne l'aide à la Syrie. Nous savons que nous envoyons de l'aide à la Turquie. De nombreux concitoyens sont également préoccupés par le fait que cette aide bénéficie indûment au régime de Bachar el-Assad. Je me demande comment vous veillez à empêcher cela.

D'autre part, savez-vous si ce qui a été annoncé ces derniers jours concernant l'ouverture de passages pour permettre l'entrée de l'aide en Syrie est en train de se concrétiser? Ces passages sont-ils vraiment sûrs et permettent-ils de faire parvenir l'aide aux sites qui en ont besoin?

M. Stephen Salewicz: Merci pour cette question.

En effet, nous collaborons depuis longtemps avec le Nord-Ouest de la Syrie. Nous avons les mêmes préoccupations que vos concitoyens. Notre objectif est que l'aide aille directement aux personnes touchées par la crise humanitaire qui dure depuis longtemps. C'est pourquoi nous travaillons avec des partenaires expérimentés qui ont mis en place des systèmes pour contrôler et faire le suivi de toute l'aide fournie. Il s'agit de partenaires canadiens, d'ONG internationales, de la Croix-Rouge et de l'ONU. Pour nous, c'est la priorité absolue.

En ce qui concerne les passages entre la Turquie et la Syrie, cela représente effectivement un important problème depuis plusieurs années, puisqu'il ne reste plus qu'un seul passage. Nous avons appris aujourd'hui que le régime de Bachar el-Assad a accepté d'ouvrir deux autres accès. L'ONU a déjà commencé à en utiliser un aujourd'hui.

Nous avons maintenant la confirmation que le matériel humanitaire commence à transiter par ces nouveaux passages.

● (1145)

M. Randeep Sarai: Ma prochaine question ne s'adresse peut-être pas particulièrement à vous, mais vous êtes probablement au courant.

Le ministre de l'Immigration a annoncé que son ministère allait accélérer le traitement des demandes de visas et autres pour les personnes originaires de Turquie et de la région qui ont déjà fait une demande, par exemple pour faire venir leurs proches ou leurs conjoints. Beaucoup de demandeurs s'inquiètent du fait que leurs proches ont dû laisser leurs passeports chez eux. Ils ont réussi à sortir à temps de leur domicile, mais ils ne peuvent pas y retourner parce que le bâtiment s'est effondré ou qu'ils ont peur qu'il s'effondre.

Travaillez-vous avec le gouvernement turc pour aider ces personnes à obtenir des documents ou des duplicata de documents, afin de leur permettre de se rendre plus facilement au Canada, dans la mesure où elles le peuvent?

M. Stephen Salewicz: Je vais passer la parole à Jess Dutton pour répondre à cette question, s'il vous plaît.

M. Jess Dutton (directeur général, Moyen-Orient, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Monsieur le président, je n'ai pas vraiment de réponse à cette question, mais nous ferons un suivi auprès de nos collègues du ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté pour que vous receviez une réponse par écrit.

Je peux cependant vous assurer que nos collaborateurs dans nos différentes bases à Ankara, Istanbul et bien sûr Beyrouth, qui couvre la Syrie, font tout ce qui est en leur pouvoir pour faciliter la tâche aux personnes en question.

M. Randeep Sarai: Des médias ont rapporté que le gouvernement turc ne fournissait pas d'aide à certaines régions en raison de leur composition ethnique.

Constatez-vous, sur le terrain, que l'aide va aux endroits qui en ont besoin en fonction des besoins, et non de l'origine ethnique des groupes qui s'y trouvent?

M. Stephen Salewicz: Je n'ai pas de preuve allant dans un sens ou dans l'autre. Je sais, grâce aux rapports et aux membres de notre équipe qui se sont rendus sur place, que les distributions auxquelles ils ont assisté sont fondées sur les besoins, et non sur l'origine ethnique des populations.

M. Randeep Sarai: L'ONU coordonne-t-elle ses interventions en fonction des besoins ou va-t-elle là où la Turquie lui dit de se rendre?

M. Stephen Salewicz: En effet, c'est la nature même de la démarche humanitaire et des principes sur lesquels elle repose. Il est primordial que les interventions soient basées sur les besoins, et non sur l'origine ethnique des populations touchées.

Le président: Merci.

La parole est à M. Bergeron.

Vous avez deux minutes.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président. Je vais tâcher de faire vite.

J'aimerais revenir sur la question de l'avion qui a été affrété pour livrer, entre autres, des couvertures en Turquie.

Comme vous le savez sans doute, un avion saoudien a atterri à Alep, en Syrie, pour livrer quelque 35 tonnes de vivres. Selon l'agence officielle SANA, c'est la première fois en dix ans qu'un

avion saoudien se pose en Syrie, depuis que l'Arabie saoudite a rompu ses liens avec le régime syrien en 2012.

Envisagez-vous de faire de même, étant donné que les infrastructures de la Turquie pour venir en aide à sa population sont nettement plus développées que celles qui existent en Syrie, surtout dans les circonstances actuelles de guerre civile et ainsi de suite? Est-il prévu que nous fassions de même pour la Syrie?

[Traduction]

M. Stephen Salewicz: Merci pour cette question.

Nous avons déjà des partenaires en Syrie qui achètent du matériel localement pour répondre aux besoins des victimes du séisme. La Croix-Rouge a lancé une demande de matériel pour la Turquie. Si elle en émet une pour la Syrie, nous pourrions également envoyer du matériel à ce pays. Pour être précis, ce matériel passerait par un circuit de la Croix-Rouge qui se chargerait de la distribution.

● (1150)

Le président: Merci, monsieur Bergeron. Il ne vous restait que 15 secondes.

La parole est à la députée McPherson.

Vous disposez de deux minutes.

Mme Heather McPherson: Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir sur certains des obstacles que nous rencontrons. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les difficultés d'accès causées par Bachar el-Assad, par le veto de la Russie à l'ONU ou par les conséquences des sanctions en vigueur, et nous expliquer si cela entrave la distribution du matériel humanitaire?

M. Stephen Salewicz: Je laisse M. Dutton vous répondre.

M. Jess Dutton: Oui, il est certain que les régimes syrien, russe, chinois et iranien ont utilisé les sanctions comme prétexte pour empêcher l'acheminement de l'aide humanitaire. Je peux vous assurer que, du côté canadien, nous avons inscrit dans la législation des exemptions qui permettent de fournir de l'aide humanitaire à la Syrie.

Pour ce qui est des Nations unies, comme vous le savez peut-être, un seul passage frontalier a été approuvé par le Conseil de sécurité. Dans le passé, il en existait plusieurs pour l'acheminement de l'aide humanitaire vers la Syrie. À cause des Russes et des Chinois, il n'en reste plus qu'un depuis l'année dernière.

Comme mon collègue l'a indiqué, deux autres passages ont été ouverts. Ces passages ne sont pas contrôlés par le gouvernement syrien, mais par d'autres groupes dans la région. Le Conseil de sécurité en a discuté hier et aujourd'hui, et nous espérons que ces accès pourront être utilisés pour fournir de l'aide par la suite.

Mme Heather McPherson: M. Dutton, afin d'être parfaitement clair, pouvez-vous affirmer que les sanctions existantes n'ont aucune incidence sur la capacité des organisations humanitaires à travailler dans la région?

M. Jess Dutton: Ce que je veux dire, c'est que la législation prévoit des exemptions pour les organisations qui fournissent une aide humanitaire. C'est...

Mme Heather McPherson: Je suis désolée de vous interrompre. Ces exemptions permettront-elles d'éviter tout problème pour les organisations?

M. Jess Dutton: Je peux vous assurer que, s'il y a un problème, les organisations peuvent nous contacter. Nous répondrons à leurs demandes de toute urgence.

Mme Heather McPherson: Merci.

Le président: Merci.

La parole est à M. Hoback.

Monsieur Hoback, vous avez quatre minutes.

M. Randy Hoback: Merci, monsieur le président.

Le bilan est aujourd'hui de 37 000 morts. Savez-vous combien d'autres victimes il y aura à déplorer?

M. Stephen Salewicz: Je ne sais pas. Je n'ai pas ces chiffres. Le nombre augmente rapidement.

M. Randy Hoback: Après un séisme, il est primordial d'intervenir rapidement. Il n'y a aucun doute là-dessus. Le fait qu'il ait fallu huit jours pour ne serait-ce que faire atterrir un avion, avec tous les problèmes que cela comporte, a dû entraîner un plus grand nombre de décès. Est-ce exact? Si nous avions pu faire atterrir cet avion en un jour, deux jours ou trois jours, pensez-vous que le bilan aurait été moins lourd?

M. Stephen Salewicz: Au vu de l'expérience acquise au fil des ans, cette situation n'est pas atypique. Quelle que soit la crise, les dommages causés aux infrastructures limitent l'accès sur place. N'oublions pas non plus que le gouvernement turc contrôle les aéroports et l'accès aux sites touchés.

Nous suivons le protocole, à savoir la demande de matériel de la part d'une société nationale...

M. Randy Hoback: Je ne remets pas en cause le protocole. Je dis juste que, à cause des problèmes que vous avez rencontrés, plus de gens vont mourir. Est-ce exact? Nous avons des parachutes. N'y a-t-il aucun moyen de larguer du matériel dans une telle situation? Peut-on envisager d'autres solutions que de faire atterrir un avion et de faire distribuer le matériel par la Croix-Rouge? Des gens ont froid et nous avons des sacs de couchage...

M. Stephen Salewicz: Nous devrions peut-être revenir sur les capacités du Croissant-Rouge turc. Le gouvernement turc a d'énormes capacités. Il apporte déjà de l'aide. Il distribue des milliers de tentes chauffées et des milliers de couvertures. La distribution est en cours, sous la direction du gouvernement turc.

M. Randy Hoback: S'il n'est pas possible d'acheminer des couvertures en huit jours, parce qu'il n'y a pas de piste d'atterrissage ou d'autorisation, n'y a-t-il pas d'autres solutions pour faire parvenir ce matériel à destination? Faut-il nécessairement passer par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge?

Je viens d'un milieu rural de la Saskatchewan, alors je vois les choses d'un point de vue très pragmatique. Si vous larguez un sac de couchage, je vais le prendre et l'utiliser. Pourquoi devrais-je attendre que quelqu'un du Croissant-Rouge ou de la Croix-Rouge me le donne?

M. Stephen Salewicz: La coordination est l'une des parties les plus importantes de la réponse en cas d'urgence comme celle-ci et elle est fondamentale. Si tout le monde se présente à la porte d'entrée avec quelque chose à offrir, cela peut entraîner beaucoup d'inefficacités.

Nous travaillons dans le cadre d'un système qui a été établi en tenant compte des leçons apprises au fil des ans. Il semble parfois lent et moins immédiat. Je peux comprendre la frustration, mais le

système permet également de distribuer des fournitures efficacement et rapidement, du moins aussi rapidement qu'il nous soit possible de le faire.

● (1155)

M. Randy Hoback: Je comprends le concept de l'efficacité. Il existe une énorme différence entre notre opinion de ce qui est efficace et celle d'une personne qui se trouve sur le terrain et qui meurt de froid. Vous pouvez voir où je veux en venir.

L'une des autres questions que je veux poser porte sur le financement de 50 millions de dollars qui a été versé par l'entremise de la Croix-Rouge. Est-ce exact? Avez-vous dit 50 millions de dollars dans votre présentation?

M. Stephen Salewicz: Il y a un fonds de contrepartie de 10 millions de dollars. Le financement de 50 millions de dollars a été versé à des partenaires qui sont déjà présents dans le Nord-Ouest de la Syrie. L'argent a déjà été déboursé.

M. Randy Hoback: Cet argent a été dépensé. Quelle proportion de ces 50 millions de dollars a été consacrée aux frais d'administration? Est-ce que tout l'argent a été dépensé?

M. Stephen Salewicz: Tout est là. Tout a été déboursé. Nos partenaires utilisent activement les fonds pour contribuer à la réponse et pour distribuer de la nourriture, des fournitures médicales et des abris. C'est actif en ce moment.

M. Randy Hoback: Ce que j'entends au sujet d'autres pays en ce qui concerne la Croix-Rouge, c'est qu'ils ont tendance à prendre et à conserver une certaine partie de ces fonds pour l'année suivante et l'année d'après, alors que les fonds sont censés être utilisés ce jour-là, cette année-là ou ce mois-là. Quelle proportion des 10 millions de dollars sera utilisée ce mois-ci ou le mois prochain? Quelle proportion sera utilisée l'année prochaine et l'année suivante? Quelle proportion sera consacrée aux frais d'administration? C'est une plainte que je reçois sans cesse au sujet de la Croix-Rouge.

Le président: Monsieur Salewicz, il vous reste essentiellement 10 secondes.

M. Stephen Salewicz: Ce sont beaucoup de questions. Je serais heureux de fournir certaines de ces réponses par écrit.

Le président: Merci beaucoup.

Pour les dernières questions, nous allons passer au député Oliphant.

L'hon. Robert Oliphant: Merci, monsieur le président.

Je remercie les fonctionnaires non seulement de leur présence aujourd'hui, mais aussi de leur travail. Je suis constamment impressionné par leur professionnalisme et leur vivacité d'esprit.

Je suis un gars du centre-ville de Toronto et, comme je ne prétends pas connaître votre travail, je vous fais confiance.

Je remercie les fonctionnaires qui sont intervenus si rapidement, non seulement au nom du Canada, mais aussi en tant qu'humanitaires. Je pense que nous abusons parfois de votre temps lorsque nous vous demandons de comparaître devant le Comité. Vous tolérez bien cet abus et les Canadiens sont grandement reconnaissants de votre travail. Je tiens à vous remercier.

Nous avons récemment examiné la question des inondations au Pakistan. Lors de cet examen, il m'est venu à l'esprit que la gestion de crise à court terme consiste à favoriser le rétablissement et à essayer de sauver autant de vies que possible. La gestion de crise à moyen terme consiste à déterminer s'il y a une épidémie de choléra ou d'autres problèmes qui surviennent pendant de telles catastrophes. Il y a une période à moyen terme, puis une période à long terme. Nous nous trouvons quelque part entre cette première période immédiate et la deuxième période. Nous sommes quelque part dans cette phase en ce moment.

Je sais que vous n'avez pas de boule de cristal et je sais qu'il s'agit d'une situation complexe, mais pouvez-vous nous donner une idée de la direction que nous pourrions prendre et de ce que l'on pourrait exiger ou demander aux Canadiens à titre de soutien?

M. Stephen Salewicz: Il s'agit effectivement d'une situation qui évolue rapidement. Malheureusement, nous savons d'expérience que de grands camps de personnes déplacées seront établis. Un soutien considérable sera nécessaire à moyen terme pour abriter et nourrir ces personnes. La bonne nouvelle, c'est que les marchés fonctionnent en Turquie et que nous serons en mesure de passer à des opérations au comptant sous peu, à court terme, afin que les bénéficiaires puissent recevoir de l'argent et acheter eux-mêmes des biens.

Il continuera à y avoir des besoins à moyen terme. Je pense aux soins de santé. Ce sera un besoin important. En comparaison au nombre de morts, le nombre de blessés est beaucoup plus élevé pendant une crise comme celle-ci. Les exigences en matière de rétablissement dans ce genre de situation sont énormes. Je pense qu'il faudra déployer beaucoup d'efforts à moyen terme pour passer de la phase de sauvetage à celle du rétablissement et le rétablissement de la santé sera particulièrement important.

Je m'attends à ce que la Banque mondiale et d'autres organisations examinent les besoins à moyen et à long terme afin de fournir des conseils et de planifier la meilleure réponse.

L'hon. Robert Oliphant: Je sais que nous n'avons pas de représentants d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ici, mais j'ai parlé à un certain nombre de Canadiens d'origine kurde qui demandent la possibilité d'accélérer le traitement des demandes de réunification familiale déjà en cours. Il se peut qu'une partie du problème que posent les personnes déplacées soit le rôle du Canada dans la réinstallation des Kurdes, surtout ceux qui sont peut-être doublement déplacés, c'est-à-dire ceux qui ont déjà été déplacés une fois et qui l'ont été à nouveau.

Avez-vous des conseils à me donner ou à donner au Comité sur la façon dont nous pourrions nous attaquer au problème?

• (1200)

M. Stephen Salewicz: Je passe la parole à mon collègue Jess Dutton.

M. Jess Dutton: Certainement.

Je pense que le dialogue avec le ministre et d'autres personnes sera d'une importance capitale dans ce dossier. Lorsque le gouvernement intervient dans ce genre de crise, je sais pertinemment que nous examinons toutes les possibilités qui s'offrent à nous pour soulager la souffrance. J'imagine que c'est l'une des mesures qui seraient envisagées.

L'hon. Robert Oliphant: Réfléchissons-y.

Merci. J'ai terminé.

Le président: Merci beaucoup.

Avant de suspendre brièvement la séance afin de passer au deuxième panel, permettez-moi de joindre ma voix à celle de tous les membres du Comité et de vous remercier du professionnalisme dont vous avez fait preuve dans des circonstances très difficiles.

Merci.

Pour les gens qui sont en ligne, vous pouvez rester sur ce canal. Nous allons suspendre la séance pendant environ trois à quatre minutes.

• (1200)

(Pause)

• (1210)

Le président: Bienvenue à tous.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 7 février 2023, le Comité tient aujourd'hui une réunion d'information sur la crise humanitaire découlant d'une série de tremblements de terre en Turquie et en Syrie.

Nous sommes très heureux d'accueillir nos témoins, dont la plupart se joignent à nous par vidéoconférence. De Catholic Near East Welfare Association, nous avons Mgr Peter Vaccari, président, et Adriana Bara, directrice nationale. De la Coalition humanitaire, nous avons Richard Morgan, directeur. De Islamic Relief Canada, nous avons Usama Khan, directeur général. D'Oxfam Canada, nous avons André Charlebois, chargé de programmes humanitaires, Oxfam-Québec.

Tout d'abord, je vous remercie d'être ici. Vous disposerez de cinq minutes pour faire votre déclaration liminaire. Ensuite, nous passerons aux questions des membres du Comité. Je vous ferai signe lorsqu'il ne vous restera que 30 secondes afin que vous puissiez idéalement conclure dans ce délai.

Sur ce, passons maintenant à Mgr Vaccari.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Monseigneur Peter Vaccari (président, Catholic Near East Welfare Association): Merci, monsieur le président, messieurs les vice-présidents et le reste des membres du Comité, de me donner l'occasion d'être ici cet après-midi. J'accompagne Mme Adriana Bara, qui est la directrice nationale du Catholic Near East Welfare Association au Canada.

Je vais profiter de l'occasion pour prononcer quelques mots d'introduction sur l'Association catholique d'aide à l'Orient. Je crois que Mme Bara a déjà préparé et présenté au Comité un rapport très précis. Nous sommes certainement heureux d'avoir l'occasion de partager nos expériences avec le Comité et de répondre à toutes les questions qu'il pourrait avoir.

The Catholic Near East Welfare Association a été organisée et fondée par le pape Pie XI en 1926. Depuis sa fondation, qui remonte à près de 100 ans maintenant, elle a pour mandat précis d'apporter une aide humanitaire et pastorale aux Églises catholiques de rite oriental, les Églises catholiques orientales, qui sont au nombre de 23.

Lorsque nous apportons de l'aide, qu'elle soit humanitaire ou pastorale, nous le faisons en accompagnant les membres de l'église locale dans une région particulière qui a été touchée par un événement très difficile. Cela ressemble certainement à ce qui déroule en ce moment, comme nous le savons tous, en relation aux séismes dans certaines régions de la Turquie et de la Syrie.

Au cours des deux ou trois dernières années, nous avons apporté de l'aide à l'Ukraine et au Liban. Nous travaillons avec l'église locale et tous les représentants sur place, en particulier lorsque nous travaillons avec nos bureaux sur place, pour fournir le type d'aide humanitaire dont la population locale a besoin pour répondre à ses besoins très précis. Dans ce cas-ci...

• (1215)

Le président: Monseigneur Vaccari, je suis désolé. Nous avons quelques problèmes de son de notre côté.

Monseigneur, pourriez-vous rapprocher le micro de votre bouche? Les traducteurs éprouvent des difficultés. Nous vous en serions très reconnaissants. Merci.

Mgr Peter Vaccari: Est-ce mieux ainsi, monsieur le président?

Le président: Je pense que cela a amélioré les choses de notre côté. Nous vous serions reconnaissants de continuer ainsi.

La parole est à vous à nouveau. Nous vous avons accordé un peu de temps pour compenser cette interruption.

Merci.

Mgr Peter Vaccari: Je remercie une fois de plus le président et le Comité de leur invitation.

The Catholic Near East Welfare Association collabore avec les églises locales et avec ses bureaux situés sur le terrain. Surtout dans le cas de la Syrie, notre bureau à Beyrouth est celui qui est branché sur les besoins qui émergent dans ce pays et qui est réellement responsable d'y répondre.

Comme nous le faisons ailleurs, nous établissons des partenariats, notamment avec Caritas Turquie en ce moment, pour pouvoir également demander le soutien de nos donateurs afin de tenter de fournir de l'aide à ces régions. Nous tentons de fournir de l'aide principalement en Syrie par l'intermédiaire de notre bureau situé sur le terrain, à Beyrouth, ainsi qu'en Turquie, grâce à des partenariats.

Nous avons lancé cette campagne d'urgence peu de temps après avoir appris, comme le monde entier, que la Turquie et la Syrie venaient de subir un tremblement de terre. Les besoins immédiats auxquels nous répondons actuellement sont les suivants: couvertures, nourriture, lait, couches, médicaments et matelas. Encore une fois, je crois que tous ces éléments figurent dans le rapport qui a été présenté au Comité. Cette information vise à vous permettre d'avoir une idée de l'orientation que nous prenons, du moins au début.

Nous poursuivrons dans cette direction aussi longtemps que nous le pourrons. Dans d'autres cas, nous avons effectué des transferts en fonction des besoins. En communiquant avec nos bureaux, surtout celui d'ici, à Beyrouth, nous constatons où d'autres besoins se font sentir et où nous devons intervenir. Dans de nombreux autres cas, il a notamment fallu fournir une aide humanitaire supplémentaire et, bien sûr, à un certain moment — nous ne sommes pas près de le faire dans le cas présent —, du soutien psychologique et social à une population donnée.

Nous fournissons une aide parce que nous recevons des demandes en ce sens. Notre aide, humanitaire surtout, est fournie à tout le monde. Les convictions religieuses n'ont aucune importance. On n'impose aucune condition aux personnes qui vivent une situation aussi horrible que celle-ci. Notre travail s'adresse aux personnes de toutes les confessions et à celles qui sont dans le besoin, peu importe la situation qu'elles vivent. Voilà notre objectif. Voilà quel est le travail de Catholic Near East Welfare Association pour les régions où se trouvent les Églises catholiques orientales, c'est-à-dire le Moyen-Orient, la Corne de l'Afrique, l'Inde et l'Europe de l'Est. Nous continuons à travailler et à servir la population.

C'est un grand privilège pour nous de pouvoir répondre à un mandat évangélique fondamental pour nous, soit la parabole du bon Samaritain. Nous tentons de répondre à la question suivante: « Qui est mon prochain? »

Je remercie de nouveau le Comité de son invitation. Je suis sûr que Mme Bara vous parlera du rapport qu'elle a présenté, qui détaille beaucoup plus longuement et avec précision ce que nous faisons. Ensuite, nous serons tous les deux à la disposition des membres du Comité pour répondre à leurs questions.

Je remercie le Comité.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à la Coalition humanitaire.

Monsieur Morgan, vous disposez de cinq minutes.

[Français]

M. Richard Morgan (directeur général, Coalition humanitaire): Je vous remercie, monsieur le président et membres du Comité, d'avoir invité la Coalition humanitaire à cette réunion sur la situation urgente en Turquie et en Syrie ainsi que sur la réponse du Canada.

Je suis heureux que deux de nos membres, Islamic Relief Canada et Oxfam-Québec, participent également à cette séance.

[Traduction]

Beaucoup de gens ne connaissent pas encore bien son nom, mais la Coalition humanitaire regroupe 12 des principaux organismes d'aide internationale du Canada, qui œuvrent dans 140 pays. Parmi ces organismes, il y a: Action contre la faim, Canadian Lutheran World Relief, CARE, Médecins du monde, Humanité et Inclusion, Islamic Relief, Oxfam-Québec, Oxfam Canada, Plan international, Aide à l'enfance et Vision mondiale. De plus, la Banque canadienne de grains est un membre qui regroupe 15 autres organismes confessionnels de développement, dont le Comité central mennonite, Caritas Canada, et j'en passe.

Ensemble, nous offrons aux Canadiens un moyen simple et efficace d'apporter leur aide en cas de catastrophe. Depuis 2009, nous avons recueilli 160 millions de dollars pour aider 8 millions de personnes à l'occasion de plus de 120 catastrophes. Nos membres travaillent dans les domaines de la consolidation de la paix, du développement et de l'aide humanitaire, et leurs activités annuelles combinées dépassent 1,1 milliard de dollars. Nous touchons de 16 à 18 millions de Canadiens, et nous sommes soutenus par plus de 2,5 millions de donateurs actifs.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, l'année dernière, nous nous sommes associés au gouvernement canadien pour répondre à la crise alimentaire en Afrique subsaharienne et aux inondations au Pakistan, mais vous ignorez peut-être que nous avons également répondu à plus d'une dizaine de situations à petite échelle dans le monde entier.

Avec ce contexte à l'esprit, permettez-moi de mettre l'accent sur trois messages importants aujourd'hui.

Premièrement, les besoins en Turquie et en Syrie sont énormes et grandissants. Au-delà des efforts de recherche et de sauvetage qui ont été au centre d'une grande partie de nos discussions, une deuxième vague de besoins humanitaires s'abat déjà sur nous. Nous devons abriter, nourrir, protéger, réunir, soigner et éduquer des dizaines de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes sans abri et déplacés dans les semaines et les mois à venir, surtout en cette période de froid hivernal.

Deuxièmement, nos membres interviennent déjà dans les régions touchées, où ils intensifient leurs efforts, mais le financement du gouvernement et du secteur privé a été jusqu'à présent insuffisant. Une intervention beaucoup plus importante du Canada et de la communauté internationale est requise de toute urgence.

Troisièmement, je tiens à souligner la valeur ajoutée qu'apporte la Coalition humanitaire en tant que partenaire du gouvernement. Le gouvernement ne peut pas et ne doit pas tout faire, et le Canada est à la traîne par rapport à bon nombre de ses homologues de l'OCDE en ce qui concerne le fait de tirer parti du secteur caritatif lors de crises humanitaires. En s'associant à la Coalition humanitaire et à ses réseaux, le gouvernement peut mobiliser davantage de Canadiens pour sauver plus de vies.

Comme vous l'avez peut-être vu, le nombre de morts en Turquie et en Syrie s'élève à plus de 37 000, même si les rapports sont bien sûr différents selon la source à laquelle on se réfère. Plusieurs milliers d'autres personnes, au moins 100 000, ont été blessées, et ces chiffres continueront de grimper. L'Organisation mondiale de la santé estime que jusqu'à 26 millions de personnes, 15 millions en Turquie et 11 millions en Syrie, sont touchées dans les deux pays.

De surcroît, 6 000 bâtiments ou plus ont été endommagés ou détruits, notamment des hôpitaux, des résidences, des écoles et des édifices gouvernementaux. De nombreux autres bâtiments sont encore debout, mais ils ne sont pas sûrs, et d'autres s'effondreront. Comme vous le savez peut-être, plus de 2 100 répliques sismiques ont été ressenties au cours de la dernière semaine seulement. Par conséquent, des milliers de familles dans les deux pays se retrouvent sans abri adéquat ni moyen de subsistance. Il est urgent d'agir pour éviter une nouvelle catastrophe.

Partout dans le monde, nos membres travaillent déjà activement par le biais de bureaux nationaux et de partenaires locaux, et je tiens à souligner cet aspect de notre travail lié à l'emplacement de nos activités. En Turquie, sept de nos membres offrent activement des programmes, et certains sont là depuis plus de 20 ans. En Syrie, nos 12 organismes membres y sont actifs depuis au moins une décennie et, comme vous le savez, 4,1 millions de personnes dans la région du Nord-Ouest dépendent déjà de l'aide humanitaire en raison d'années de conflit.

Mes collègues d'Islamic Relief et d'Oxfam-Québec parleront davantage de leur travail, mais, dans l'ensemble, notre intervention comprend les nombreuses étapes de l'intervention immédiate et à

court terme, puis à moyen et à long terme: l'aide continue à la recherche et au sauvetage; l'aide alimentaire d'urgence et l'aide en espèces à usages multiples; les abris et les articles non alimentaires; les soins primaires et les fournitures médicales; les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, y compris le soutien à la gestion de l'hygiène menstruelle; les services de santé mentale et de soutien psychosocial; l'aide liée aux appareils pour ceux qui ont subi des blessures qui ont changé leur vie; la protection et les espaces sûrs surtout pour les enfants et les femmes; l'éducation dans les situations d'urgence, qui a été terriblement perturbée; et finalement, la reconstruction en mieux et le rétablissement des moyens de subsistance.

Malgré l'ampleur de la dévastation, les Canadiens ne perdent pas espoir. À ce jour, nous avons recueilli ensemble plus de 8 millions de dollars, ce qui permettra d'aider environ 400 000 personnes. Chaque don fait une différence dans la vie d'une personne. Une couverture ne coûte peut-être que 8 \$, mais elle peut faire toute la différence pour une personne dans le froid.

Je vais vous donner un exemple inspirant de la générosité canadienne: Izmir Kassam, de Calgary, a eu 10 ans le 6 février dernier, soit le jour du séisme. Il aime courir et il le fait pour recueillir des fonds pour les victimes du tremblement de terre en Syrie et en Turquie. Il fera 10 courses de 10 kilomètres chacune en 10 semaines à compter de dimanche. Dans les semaines à venir, davantage de gens doivent faire preuve de compassion, de courage et de créativité comme Izmir.

En résumé, les besoins en Turquie sont importants et grandissants. Les membres de la Coalition humanitaire interviennent déjà et intensifient leurs efforts, mais le financement du gouvernement et du secteur privé a été jusqu'à présent insuffisant. Comme je l'ai dit tout à l'heure, le gouvernement ne peut pas et ne doit pas tout faire. Il doit tirer parti du pouvoir et de la créativité du secteur caritatif pour soutenir cette intervention.

Cela m'amène à formuler deux recommandations au Comité. Premièrement, pour soutenir le travail dont a parlé M. Salewicz plus tôt, le gouvernement doit mobiliser d'importantes ressources financières supplémentaires. Deuxièmement, nous exhortons le gouvernement à envisager la création d'un fonds de contrepartie avec les membres de la Coalition humanitaire afin que nous puissions accroître le soutien que les Canadiens sont prêts à fournir et mobiliser les médias et les réseaux public-privé pour redresser cette situation terrible.

● (1225)

[Français]

Merci, monsieur le président.

Je vous remercie à nouveau de nous avoir invités à partager ces quelques observations et recommandations avec vous, et je vous remercie de votre attention. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Morgan.

Nous passons maintenant à M. Usama Khan, d'Islamic Relief Canada.

Bienvenue à nouveau parmi nous. Vous disposez de cinq minutes.

M. Usama Khan (directeur général, Islamic Relief Canada): Merci beaucoup.

Bonjour, monsieur le président et distingués membres du Comité. Je tiens à commencer par vous remercier tous pour le travail très important que vous faites. Je sais que vous avez récemment procédé à l'étude du projet de loi S-211, qui passera maintenant à l'étape de la troisième lecture. Nous vous sommes vraiment reconnaissants de tout le travail que vous faites.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour parler du tremblement de terre qui s'est produit il y a un peu plus d'une semaine.

Je suis ici pour représenter plus de 85 000 blessés qui n'ont plus de toit. Je suis également ici pour représenter tous ceux qui n'ont pas survécu.

Je suis ici pour représenter les courageux membres de notre personnel, tant en Turquie qu'en Syrie, qui vivent là-bas ou qui y sont des ressortissants et dont beaucoup ont perdu des membres de leur famille. L'un d'entre eux a perdu 32 membres de sa famille élargie. Pourtant, après les avoir enterrés, il a recommencé à distribuer de l'aide aux survivants avec beaucoup de courage, de patience et d'esprit communautaire.

Je suis également ici pour représenter les 21 000 Canadiens de partout au pays qui ont fait des dons à Islamic Relief Canada, ainsi que les dizaines de milliers d'autres qui ont fait des dons à nos divers partenaires de la Coalition humanitaire. Les Canadiens aux quatre coins du pays ont vu les images et les vidéos sur les médias sociaux et dans les médias et ils sont profondément touchés par ce que vivent les personnes en Turquie et en Syrie. Je suis ici pour exprimer leurs préoccupations et leurs attentes à l'égard des fonctionnaires et des élus de tous les partis.

Comme vous le savez, l'épicentre du tremblement de terre se trouvait en Turquie. Je suis allé à Gaziantep il y a quelques années. Les régions du Sud de la Turquie ont accueilli des millions de réfugiés syriens qui ont fui leur pays à cause d'une décennie de guerre civile et de conflits. La Turquie a bien établi ses infrastructures et elle s'est bien préparée aux risques de catastrophe. Ainsi, quelques heures seulement après le tremblement de terre, le pays a pu amener des excavatrices et des véhicules de construction pour commencer les recherches.

Cependant, en raison des frappes aériennes constantes, de nombreux bâtiments en Syrie étaient déjà instables. Plus de 3,3 millions de personnes dans le Nord-Ouest de la Syrie ont déjà été déplacées, et pas seulement une fois, mais à plusieurs reprises. Toute une génération d'enfants s'est ainsi vue privée d'aller à l'école.

Les citoyens n'avaient pas de véhicules de construction ni de bulldozers pour extirper les membres de leur famille qu'ils entendaient appeler à l'aide. Hier, j'ai parlé à notre chef de mission en Syrie, qui m'a raconté que des personnes entendaient des membres de leur famille appeler au secours, mais qu'ils étaient incapables de déplacer les rochers et les décombres pour les sauver.

Comme vous le savez, la peur constante des frappes aériennes, le manque d'infrastructures sanitaires et la récente épidémie de choléra rendent la situation incroyablement difficile pour les Syriens du Nord-Ouest et de tout le pays. Dans les premiers jours qui ont suivi la catastrophe, l'accès à l'aide en Syrie s'est avéré difficile. Le seul poste frontalier entre la Turquie et la Syrie était fermé. Il a été ouvert depuis. Hier encore, on apprenait que l'ONU avait facilité l'ou-

verture de quelques points d'accès supplémentaires entre la Turquie et la Syrie.

Tant en Turquie qu'en Syrie, notre personnel local s'y trouve déjà depuis plus d'une décennie. Nous avons des entrepôts en Syrie et nous nous y procurons des fournitures. Nous disposons de mécanismes bancaires pour garantir que les fonds peuvent être utilisés de manière fiable par les membres de notre personnel local. Nous avons plus de 600 agents de projet et plus de 60 gestionnaires permanents en Syrie, qui coordonnent tous nos efforts d'aide.

Les demandes, à mon avis, portent essentiellement sur le financement.

• (1230)

Le gouvernement canadien a annoncé un financement de 10 millions de dollars et un fonds de contrepartie de 10 millions de dollars pour la Croix-Rouge. Comme l'a dit mon collègue Richard Morgan, il est impératif que le gouvernement annonce un accroissement du fonds de contrepartie à la faveur de la Coalition humanitaire. Les 12 organismes pourront ainsi s'adresser à leurs donateurs et au grand public pour inciter les Canadiens à continuer de contribuer une fois que cette nouvelle aura disparu du cycle des informations et des fils de médias sociaux. Malheureusement, les besoins dureront très longtemps du point de vue du logement, de la reconstruction des infrastructures et des moyens de subsistance.

Nous demandons un engagement financier plus direct de la part du gouvernement. Nous demandons un fonds de contrepartie. Dans le prochain budget, nous demandons qu'il n'y ait pas de diminution de l'aide publique au développement et du portefeuille du développement. Nous comprenons que le Canada est confronté à une possible récession économique et à une inflation croissante. Il est néanmoins impératif que nous nous mobilisions pour continuer à aider ceux qui en ont besoin aux quatre coins du monde.

Enfin, nous demandons à ce comité de s'intéresser à la crise sous-jacente en Syrie, de veiller à ce que davantage de corridors humanitaires soient ouverts et d'utiliser notre puissance douce avec nos partenaires multilatéraux et les Nations unies pour faire pression en faveur d'une résolution de la guerre civile qui dure depuis 10 ans.

Merci beaucoup.

Le président: Nous passons ensuite à M. André Charlebois d'Oxfam Canada.

Vous disposez de cinq minutes, monsieur Charlebois.

[Français]

M. André Charlebois (chargé de programmes humanitaires, Oxfam-Québec, Oxfam Canada): Merci, monsieur le président.

Chers membres du Comité, je m'appelle André Charlebois et je suis chargé de programmes humanitaires chez Oxfam-Québec.

Oxfam existe depuis 50 ans et a pour mission de combattre les inégalités et de mettre fin à la pauvreté. Oxfam-Québec et Oxfam Canada sont membres de la confédération internationale Oxfam, qui comprend 21 membres affiliés. Oxfam-Québec et Oxfam Canada sont également membres de la Coalition humanitaire, dont M. Morgan a parlé plus tôt.

Aujourd'hui, j'aimerais parler plus particulièrement de la présence d'Oxfam en Syrie.

Oxfam est présente en Syrie depuis 2013. Depuis 10 ans, nous travaillons à l'approvisionnement en eau potable par la réfection d'infrastructures et nous visons à améliorer les moyens de subsistance des populations vulnérables. Pour travailler en Syrie, nous devons conclure des accords-cadres avec des partenaires locaux, des ministères gouvernementaux et la Compagnie publique des eaux. Nous avons trois bureaux: le premier est à Alep, au Nord, le deuxième à Deir ez-Zor, dans l'Est, et le troisième à Damas, au Sud.

À la suite du séisme, Oxfam est déjà à pied d'œuvre pour répondre à l'urgence humanitaire et aux besoins immédiats. Le séisme a touché une Syrie déjà fragilisée. Le tremblement de terre n'a fait qu'empirer une crise humanitaire qui était déjà bien présente. Après 12 ans de conflit, la population vivait déjà avec les séquelles de ce dernier. Les communautés sont détruites, l'économie est fragilisée et les infrastructures sont désuètes. Le manque de services de base est criant. À cela s'ajoutent maintenant les destructions causées par le séisme, une épidémie de choléra et, bien sûr, un rude hiver. Plus que jamais, les Syriens ont besoin d'une aide à long terme, durable.

Avant le séisme, près de 15 millions de personnes avaient besoin d'assistance. De plus, 85 % des ménages n'arrivaient pas à combler leurs besoins de base. Il y avait déjà près de 7 millions de déplacés internes et 2 millions de personnes vivaient dans des camps.

Les réponses humanitaires ont souvent une visée à court terme. Autrement dit, on sauve des vies dans les jours ou les mois qui suivent la catastrophe. Toutefois, les conséquences sur la communauté et les familles se font sentir à long terme, c'est-à-dire sur plusieurs mois, voire plusieurs années. Il ne s'agit pas seulement d'apporter une assistance immédiate, mais aussi de rebâtir ces communautés. Il faut un soutien durable, à long terme. Il faut aller plus loin que la seule réponse d'urgence humanitaire et soutenir la reconstruction. L'aide à long terme permet de développer des liens avec les partenaires locaux, de soutenir les communautés et de renforcer les organisations de la société civile.

Les deux tiers des Syriens vivent aujourd'hui dans des zones qui ne sont pas en conflit actif. Leurs besoins changent et tant l'aide que le financement doivent s'adapter. Pour Oxfam, le meilleur moyen de sortir les personnes de la pauvreté passe par la réhabilitation des infrastructures publiques. Avant la guerre, la Syrie avait des infrastructures et des services publics étendus. Nous devons partir de cela pour aider les Syriens.

Toutefois, il y a des obstacles au soutien durable: l'absence de financement à long terme et flexible, ainsi que les sanctions mondiales qui nuisent à la réponse humanitaire et à la population. Ce sont les Syriens qui en souffrent le plus, manquant notamment de carburant et d'électricité. Sur le plan humanitaire, les sanctions empêchent les opérations de se dérouler rondement et d'être efficaces et durables.

Voyons maintenant nos demandes. Pour donner une chance aux Syriens de s'en sortir, les gouvernements doivent miser sur des solutions durables. Le Canada doit faire preuve de leadership. Il a la nécessité de financer non seulement l'aide d'urgence, mais aussi la réhabilitation des infrastructures. Il doit offrir un financement flexible et pluriannuel. L'aide ne doit pas être politisée. Notre réponse humanitaire est guidée par nos principes d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. L'aide accordée par le Canada devrait suivre les mêmes principes.

J'en discuterai plus amplement avec plaisir lors des tours de questions.

Je vous remercie.

• (1235)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Charlebois.

Nous passons maintenant aux députés. C'est M. Genuis qui commence.

Vous disposez de trois minutes pour la première ronde.

M. Garnett Genuis: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici et, par-dessus tout, pour le travail important que vous faites dans cette situation de crise de même qu'en tout temps, en aidant certaines des personnes les plus vulnérables dans le monde.

Je veux tout d'abord souligner que notre parti est favorable à des programmes de financement de contrepartie plus inclusifs. Cette demande revient sans cesse. Nous préférons que le gouvernement essaie d'être aussi inclusif que possible dans son approche à l'égard des programmes de financement de contrepartie, afin de ne pas décourager les dons aux petites organisations. Il est certain qu'un programme de financement de contrepartie pour la Coalition humanitaire dans son ensemble serait de loin préférable à un autre programme destiné uniquement à la Croix-Rouge.

Cette préoccupation se retrouve dans le rapport qui a été déposé aujourd'hui sur nos conclusions relatives à la réponse au tremblement de terre survenu au Pakistan.

Merci à tous d'être là. Je veux commencer par poser une question à la Catholic Near East Welfare Association et à Islamic Relief.

Pourriez-vous tous les deux nous parler un peu des conséquences de cette situation de crise sur les communautés religieuses et ethniques minoritaires, sur les personnes qui peuvent déjà être confrontées à divers types de défis et sur les personnes qui ont été déplacées?

Nous pourrions commencer par la Catholic Near East Welfare Association, suivie d'Islamic Relief.

Mme Adriana Bara (directrice nationale, Catholic Near East Welfare Association): Merci.

Je tiens à souligner que la Catholic Near East Welfare Association aide toujours les personnes dans le besoin, quelle que soit leur religion ou leur appartenance chrétienne. Bien que notre organisme s'appelle Catholic Near East Welfare Association, nous accueillons tout le monde.

Nous avons mis en place des communautés religieuses qui aident les gens. Par exemple, les Frères Maristes comptent environ 1 000 familles dans leur alliance et les gens se rendent simplement à l'alliance, dans les écoles et dans les salles paroissiales pour chercher de l'aide. Ils ne leur demandent jamais quelle est leur religion ou leur ville de résidence. Ils aident tout simplement les gens en leur procurant de la nourriture, des vêtements et des produits de première nécessité.

Une religieuse de la Catholic Near East Welfare Association a affirmé que nous aidons les gens non parce qu'ils sont catholiques, mais parce que nous sommes catholiques. C'est un slogan que nous utilisons à la Catholic Near East Welfare Association. Nous ne demandons jamais aux gens quelle est leur religion et nous ne faisons jamais de discrimination lorsque nous aidons les gens.

M. Garnett Genuis: Merci.

Il ne me reste presque plus de temps de parole.

Monsieur Khan, avez-vous remarqué une différence du point de vue des conséquences dont vous pourriez nous parler?

M. Usama Khan: Dans toute crise, les conséquences sont nettement plus marquées pour les personnes qui appartiennent à une minorité ou qui sont marginalisées.

Je peux en parler par expérience, non seulement en Turquie et en Syrie, mais dans le monde entier. Nous ne pratiquons absolument aucune discrimination. Il existe des critères stricts pour intervenir auprès des populations les plus vulnérables, indépendamment de leur foi, de leur croyance et de leur origine. De l'aide leur est fournie sans aucune discrimination.

● (1240)

M. Garnett Genuis: Je vous remercie de votre excellent travail.

Mon temps de parole est écoulé, monsieur le président.

Le président: Merci.

Nous passons ensuite à la députée Bendayan.

Vous disposez de trois minutes.

[Français]

Mme Rachel Bendayan (Outremont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame et messieurs les témoins, c'est à mon tour de vous remercier de votre travail sur le terrain et d'être des nôtres ce matin afin de discuter de cette situation tragique et horrible.

Monsieur Charlebois, un de mes collègues a demandé tout à l'heure si l'aide humanitaire sur le terrain était distribuée de manière équitable et juste, et s'il n'y avait pas des distinctions entre les communautés ethniques ou religieuses. Je constate que M. Genuis abonde dans le même sens.

Quelles sont vos constatations en votre qualité de représentant d'Oxfam?

M. André Charlebois: Merci beaucoup pour la question.

Oxfam travaille en appliquant les principes humanitaires de base, donc en toute indépendance, neutralité et impartialité, et en répondant aux besoins des personnes les plus vulnérables. Il est certain que nous travaillons dans des zones contrôlées par le gouvernement, mais les personnes déplacées traversent les frontières et entrent dans des zones occupées, qui ne sont pas contrôlées par le gouvernement. Nous travaillons à aider les personnes les plus vulnérables. C'est comme cela que nous effectuons notre ciblage.

Mme Rachel Bendayan: Très bien.

Vous avez aussi affirmé que les sanctions étaient un obstacle. Je comprends que la situation est difficile en Syrie, mais je tiens à dire que je suis fermement opposée à lever les sanctions qui pèsent sur le régime de Bachar el-Assad, tout comme sur le gouvernement de Vladimir Poutine.

Est-ce que nous ne pouvons pas livrer davantage d'aide et travailler avec des partenaires de confiance sur le terrain sans donner carte blanche à deux des pires régimes au pouvoir actuellement?

M. André Charlebois: Il ne s'agit pas du tout de donner carte blanche à qui que ce soit, mais je pense que des exceptions de-

vraient être faites pour les acteurs humanitaires. La réalité actuelle sur le terrain, c'est que les sanctions étouffent l'économie et qu'elles nuisent donc directement à la population. Pour leur part, les commerçants et tous ceux qui en tirent un peu profit trouvent toujours des moyens pour contourner ces sanctions.

Nous ne prônons donc pas la levée des sanctions, mais des changements qui permettraient aux travailleurs humanitaires de faire ce qu'ils ont à faire et d'avoir accès aux personnes les plus vulnérables.

Mme Rachel Bendayan: Très bien. Je n'ai pas le temps de vous poser d'autres questions, monsieur Charlebois, et je vous remercie.

Le président: Monsieur Bergeron, vous avez la parole pour trois minutes.

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président.

D'abord, merci à toutes et à tous d'être des nôtres. Je salue votre travail sur le terrain, je pense notamment à l'organisation Catholic Near East Welfare Association. J'ai eu l'occasion, il y a quelques mois, de rencontrer L'Œuvre d'Orient à Paris, qui fait un travail analogue. Bravo à toutes les organisations.

Monsieur Morgan, je reviens à vos deux propositions. Vous avez probablement entendu les officiels tout à l'heure nous dire qu'ils fonctionnaient dans le cadre de paramètres budgétaires bien définis. Il semblait y avoir une ouverture à l'idée de répondre à l'appel des Nations unies pour un nouveau financement. Il y a donc manifestement une ouverture de ce côté-là.

Quant aux fonds de contrepartie, qui sont exclusivement destinés à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge, vous suggérez qu'ils soient étendus à l'ensemble de la coalition humanitaire. Nous avons posé la question aux officiels et vous étiez présents. On nous a répondu qu'il y avait déjà des programmes et des budgets qui permettaient de collaborer avec les autres organisations sur le terrain, et que les fonds de contrepartie n'étaient qu'une composante de l'aide humanitaire apportée par le Canada en Turquie et en Syrie.

Que répondez-vous à cela?

● (1245)

M. Richard Morgan: Ce qu'il faut préciser, en lien avec les commentaires de M. Salewicz plus tôt, c'est que les 50 millions de dollars dont il parlait sont des fonds qui ont déjà été alloués et qui sont déjà à l'œuvre en Syrie. Ce que permet le gouvernement, c'est une utilisation plus flexible de ces fonds, dont une bonne partie a déjà été dépensée et qui ne répondent pas nécessairement à toutes les nouvelles exigences qui surviennent.

Le dilemme que j'entrevois et la raison pour laquelle notre première recommandation est que ce comité appuie une plus grande enveloppe humanitaire à Affaires mondiales Canada, c'est que le ministère dispose d'un budget annuel, mais dont il a déjà engagé tous les fonds disponibles, selon ce que je comprends. À mesure qu'on voit l'ampleur de cette crise, il est urgent que le gouvernement en fasse encore plus. Pour ce faire, il aura besoin d'aller chercher ces fonds ailleurs, au-delà des budgets qui sont normalement alloués.

J'espère que ce besoin urgent sera appuyé par tous les partis afin d'augmenter beaucoup plus ce que le gouvernement est capable de faire. Les fonds de contrepartie ne sont qu'un élément de cela. Cependant, l'argent se fait rare pour tous les Canadiens et les Canadiennes, et même pour le gouvernement, car tout le monde est serré. Il faut donc tirer parti au maximum de nos capacités et les multiplier.

M. Stéphane Bergeron: Une des préoccupations...

[Traduction]

Le président: Il ne vous reste plus de temps de parole, monsieur Bergeron.

Nous passons maintenant à la députée McPherson.

Vous disposez de trois minutes.

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup, monsieur le président.

À l'instar de tous mes collègues qui participent à cette réunion, je vous remercie tous pour le travail que vous accomplissez. Vous faites un travail de terrain très important. Je connais le danger auquel vous vous exposez et je sais ce que votre secteur endure pour être en mesure de fournir ces services. Je vous suis très reconnaissante à tous.

M. Morgan, j'aimerais poursuivre avec certaines des questions que le député du Bloc a posées. À vrai dire, je trouve qu'il est extrêmement frustrant que le gouvernement n'inclue pas la Coalition humanitaire. Nous savons que vous êtes bien déployés sur le terrain. J'aimerais que vous en parliez un peu.

Dans quelles régions en particulier de la Turquie et de la Syrie les membres de la Coalition humanitaire interviennent-ils? Reprenons l'idée selon laquelle la Croix-Rouge était présente, mais pas la Coalition humanitaire.

M. Richard Morgan: Merci beaucoup, monsieur le président et madame McPherson.

Je dois souligner qu'effectivement, les membres de la Coalition humanitaire sont très présents sur le plan local. Les engagements relatifs à la Grande entente auxquels M. Salewicz faisait référence tout à l'heure sont, je pense, le plus efficacement remplis par les membres de la Coalition humanitaire, qui travaillent déjà par l'entremise de bureaux nationaux dotés d'employés locaux et nationaux ainsi que de partenaires, ce qui favorise vraiment l'engagement en matière de localisation que nous avons tous pris dans le cadre de la Grande entente.

J'ajouterais que, comme M. Khan l'a mentionné, beaucoup de nos membres font partie de ces voisins qui aident leurs voisins. Ils fouillent les décombres pour tenter de dégager les personnes qui crient à l'aide. Certains membres de nos équipes ont disparu lors de ces séismes. Les communautés sont toujours les premières à intervenir, et nous les soutenons.

Qu'est-ce que cela signifie sur le plan de nos interventions en ce moment en Turquie? Elles englobent les régions de Gaziantep, d'Urfa, de Mardin, d'Hatay, de Sanliurfa et d'Izmir. En Syrie, ce sont celles d'Alep, de Hama, de Tartous, de Lattakie, d'Afrin, d'Idlib, d'Azaz, d'Al Hasakah, de Daraa, ainsi que les régions contrôlées par le gouvernement, les partis kurdes et les forces de défense syriennes.

Bref, nous avons un accès local dans bien des cas. Nous aimerions que le comité et Affaires mondiales le reconnaissent.

Mme Heather McPherson: Vous avez abordé un autre point avec mon collègue M. Bergeron dont j'aimerais que vous nous parliez un peu plus en détail. Il portait sur le financement supplémentaire. L'une de vos recommandations était qu'il y ait un financement substantiel et, bien sûr, supplémentaire.

Comme vous l'avez mentionné, ce qui se produit souvent à Affaires mondiales, c'est que l'aide publique au développement est si faible — elle est de 0,3 %, et l'objectif, bien sûr, est de 0,7 % —, qu'on risque grandement de déshabiller Pierre pour habiller Paul, dans certaines situations. Évidemment, tout le monde veut offrir le plus de soutien possible à la Turquie et à la Syrie.

Pouvez-vous nous parler des conséquences qu'entraîne le fait que ces ressources proviennent de programmes existants?

● (1250)

M. Richard Morgan: Oui. Je vous remercie de la question.

Le problème, c'est que lorsqu'on s'est déjà engagé dans le cadre d'un programme pluriannuel, on a déjà établi où l'on veut intervenir, et quelles interventions on veut effectuer en particulier. On prend des engagements. On s'approvisionne. Puis, un séisme frappe. On a déjà dépensé une partie des fonds. On doit alors réagir rapidement, même avec les fonds à sa disposition, pour intervenir.

Je crois que les besoins sont trop grands, en ce qui concerne particulièrement la Syrie, où la guerre civile fait rage depuis 12 ans, où il y a déjà 4,1 millions de personnes qui ont besoin d'aide, où les demandes répétées de l'ONU font l'objet d'un sous-financement important. C'est très loin d'être suffisant lorsqu'on utilise des engagements antérieurs pour répondre à de nouveaux besoins. Je pense que la portée et l'étendue des besoins vont bien au-delà de ce à quoi on s'attendait, et nous devons en faire plus.

Je vous remercie de vous préoccuper de cela.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à la deuxième série de questions. Vous aurez encore droit à trois minutes chacun.

Commençons par M. Genuis.

M. Garnett Genuis: Merci, monsieur le président.

Je sais qu'il est plus facile pour nous, en tant que politiciens de l'opposition, d'être sévères à l'endroit du gouvernement que ce l'est pour les intervenants qui demandent du financement au gouvernement.

Monsieur Morgan, j'aimerais vous demander ceci. Nous avons soulevé à maintes reprises la question des programmes de financement de contrepartie inclusifs. J'aimerais savoir quel est l'obstacle ou le problème, selon vous, qui empêche le gouvernement de dire « bien sûr, nous allons inclure le plus de gens possible ».

Vous avez présenté de solides arguments aujourd'hui. Vous les avez sans doute déjà présentés au gouvernement. À votre avis, qu'est-ce qui empêche qu'on fasse cela d'une façon inclusive?

M. Richard Morgan: C'est une question importante. Merci.

Je dirais qu'il y a quelques facteurs qui entrent en ligne de compte. Il y a la rapidité des prises de décisions. Immédiatement après le séisme, le gouvernement a tenté d'agir aussi vite qu'il le pouvait, et il y avait déjà des mécanismes bien établis avec la Croix-Rouge. Il était facile d'intervenir par l'entremise de la Croix-Rouge. Elle accomplit un travail important, et nous l'apuyons.

Le problème, pour nous, c'est que la grande capacité de nos membres sur le plan local est sous-estimée par Affaires mondiales. Nous estimons qu'il s'agit d'une ressource que le gouvernement devrait exploiter.

Je suis heureux que vous m'ayez posé cette question. Nous pensons pouvoir apporter une valeur ajoutée à notre partenariat avec le gouvernement. J'ajouterais d'ailleurs qu'il y a de nombreux endroits auxquels la Croix-Rouge est incapable d'accéder et où nombre de nos membres peuvent agir. Comme je le disais, cette capacité sur le plan local dans toutes les régions de la Syrie en est un bon exemple.

M. Garnett Genuis: Je vous remercie.

Monsieur Khan, vous avez dit que la situation en Syrie en général, avec la guerre civile qui fait rage depuis 10 ans, requiert notre attention constante. Il me reste peu de temps, mais j'aimerais vous entendre, et peut-être entendre ensuite un représentant de la CNE-WA, sur ce que nous devons faire au sujet de la guerre civile qui dure depuis 10 ans et la façon dont nous devrions y répondre sur le plan politique.

M. Usama Khan: La première chose à faire est simplement de reconnaître ce que les gens vivent là-bas et d'envisager la question du point de vue d'un enfant de 4 ou 5 ans, qui en a maintenant 12 ou 14 et qui n'a rien vu d'autre que la guerre, les frappes aériennes et les déplacements.

Je crois que pour que les Canadiens saisissent l'ampleur de la crise... Je comprends que c'est complexe sur le plan politique. D'une certaine manière, c'est une guerre par procuration entre les superpuissances et les acteurs mondiaux, et il n'y a pas de solution facile. Le gouvernement canadien doit comprendre tous les facteurs en jeu et se servir de toutes ses relations et de la puissance discrète du Canada sur le plan de la diplomatie internationale pour continuer à mettre l'accent sur la résolution du conflit, de sorte que tous les Syriens participent au processus politique et qu'au bout du compte, le pays retrouve la stabilité et la prospérité.

M. Garnett Genuis: Y a-t-il quelqu'un qui veut ajouter quelque chose?

Le président: Nous avons dépassé les trois minutes. Merci.

Passons maintenant à M. Sorbara. Vous disposez de trois minutes.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Merci, monsieur le président.

Soyez tous les bienvenus.

Je tiens d'abord à remercier tous les organismes présents du travail qu'ils accomplissent sur le terrain, non seulement dans cette partie du monde, mais dans bien d'autres également.

La circonscription que j'ai le privilège de représenter compte une importante communauté turque de même que des personnes d'origine kurde; lorsque je vais au parc de mon quartier avec mes filles, par exemple, j'entends très souvent des gens parler le turc, et il y a de nombreux restaurants et cafés de cette communauté.

Je voudrais d'abord exprimer mes condoléances, car je sais que beaucoup de membres de ma collectivité, en particulier des personnes d'origine kurde, ont perdu des proches dans leur pays. J'ai parlé à bon nombre d'entre eux. Ils ont beaucoup perdu, pas seulement des biens, mais également des êtres chers. Je suis de tout cœur avec eux.

Au sujet des besoins à court terme de la population, si nous pouvons les diviser entre les régions touchées en Turquie et les régions touchées en Syrie, que pouvons-nous faire de plus sur le terrain actuellement?

Le gouvernement fédéral a pris des engagements. Nous sommes là. L'ambassadeur de la Turquie au Canada m'a remercié lorsque je suis allé le voir la semaine dernière. Que pouvons-nous faire de plus pour aider et pour obtenir des résultats tangibles?

Je pourrais peut-être demander d'abord à Oxfam Canada, à Catholic Near East, puis à Islamic Relief, et terminer par M. Morgan, pour une brève réponse. Merci.

• (1255)

[Français]

M. André Charlebois: Je suis désolé, mais pourriez-vous préciser la question, s'il vous plaît?

[Traduction]

M. Francesco Sorbara: Monsieur Morgan, pouvez-vous commencer, s'il vous plaît?

[Français]

M. Richard Morgan: Bien sûr. Je passerai ensuite la parole à M. Charlebois.

[Traduction]

Le point sur lequel nous voulons insister, ce sont les diverses phases de la situation d'urgence.

Comme l'a souligné M. Khan, dans un premier temps, obtenir la machinerie lourde nécessaire pour déplacer les débris a été très difficile et reste difficile. Ce qui est déchirant pour nous tous, c'est que nous avons de moins en moins de temps. Nous passons tragiquement des opérations visant à secourir les personnes dans les décombres aux opérations de récupération des corps. C'est à fendre le cœur.

Après avoir réussi à sortir le plus de personnes possible des décombres, on doit absolument abriter, nourrir et soigner ces personnes. Ce ne sera pas seulement une question de semaines. Il faudra des mois. Il y a beaucoup d'immeubles endommagés des deux côtés de la frontière: en Syrie à cause des hostilités antérieures, et en Turquie à cause des problèmes liés aux codes de construction et à d'autres problèmes. Beaucoup d'immeubles ne sont pas sécuritaires. Les gens ne peuvent pas rester dans une telle contiguïté pendant d'aussi longues périodes. Les abris seront un énorme problème.

De plus, les gens ont subi un traumatisme psychosocial et ont besoin de soutien. Les enfants ont vécu une situation unimaginable pour la majorité d'entre nous, et ils auront besoin de soutien. Il y aura ensuite, évidemment, la nécessité de rétablir à long terme les moyens de subsistance.

Le président: Merci, monsieur Morgan.

Allons maintenant à M. Bergeron.

Vous avez une minute et demie, monsieur Bergeron.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président.

Je pense que l'une des préoccupations que nous avons, moi tout particulièrement, c'est que la Turquie, quoiqu'elle soit terriblement touchée par les tremblements de terre, dispose malgré tout d'un certain nombre d'infrastructures qui lui permettent jusqu'à un certain point de faire face à la situation.

Le cas de la Syrie est différent en ce sens qu'il n'y a plus d'autorité civile sur une bonne partie du territoire. Il y a eu la guerre civile. Il y a les sanctions, dont je pense que personne ici ne suggère la levée. On le voit avec l'Afghanistan: il y a un certain nombre de paramètres du cadre réglementaire et législatif canadien qui nuisent aux opérations sur le terrain.

Qu'est-ce que vous aimeriez voir de notre part pour que l'aide puisse être beaucoup plus efficace sur le terrain, en Syrie particulièrement?

M. Richard Morgan: À qui la question s'adresse-t-elle, monsieur Bergeron?

M. Stéphane Bergeron: Elle s'adresse à quiconque voudra y répondre.

[Traduction]

M. Usama Khan: Certainement. Je peux commencer.

L'un des facteurs, comme M. Morgan l'a mentionné, c'est que l'accès à l'équivalent de la Croix-Rouge, soit le Croissant-Rouge, se trouve dans les régions contrôlées par Damas. De nombreux témoins ont parlé des déplacements dans le Nord-Ouest de la Syrie, et les besoins là-bas, près d'Idlib et d'Alep, devraient être une priorité pour le gouvernement.

L'autre chose que j'aimerais mentionner, c'est que nous voyons toujours, lors d'une situation de crise et d'une intervention de la part du gouvernement canadien, mais aussi des gouvernements d'autres pays, une division entre les organismes multilatéraux comme les organes de l'ONU et les acteurs de la société civile comme Oxfam, Islamic Relief, les autres membres de la Coalition humanitaire et les autres organismes canadiens de bienfaisance. Je crois qu'il est important pour le Comité et le gouvernement de reconnaître l'efficacité et la rapidité d'exécution et de faire pencher davantage la balance du côté des ONG. Cela devrait également être pris en considération.

● (1300)

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: C'est au tour de Mme McPherson, pour la dernière question.

Vous disposez d'une minute et demie.

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie encore de votre témoignage. Je n'ai pas beaucoup de temps. Je vais poser une question à M. Khan.

Peut-être pourriez-vous poursuivre dans la même veine. Qu'est-ce qui est nécessaire à votre organisation et aux autres organisations pour répondre aux besoins en Syrie en vue d'un rétablissement à court et à long terme? Faites-nous part de vos dernières observations sur cette question, puisqu'il nous reste très peu de temps.

M. Usama Khan: Je vous remercie de la question.

Je pense qu'on peut faire une comparaison, ici, avec le fait de donner du poisson aux gens ou de leur apprendre à pêcher. Les besoins sont absolument urgents en matière de recherche et sauvetage, ainsi que pour fournir des tentes. Hier soir, il a fait -5 degrés Celsius dans la région. De nombreuses personnes sont forcées de dormir dans des voitures. On a besoin de toute urgence de tentes, de couvertures, de nourriture et de produits non alimentaires en Turquie, mais aussi en Syrie à cause de tout ce qui a été mentionné.

Les besoins qu'entraîne cette crise ne disparaîtront pas en une semaine, en quelques mois ni même en quelques années; des pays comme le Canada doivent donc prendre des engagements à long terme pour que les gens soient protégés, pour qu'il y ait des établissements et des infrastructures de soins de santé, pour que les routes et les infrastructures publiques soient reconstruites, et pour que nous puissions nous assurer que les familles ont accès à des logements sûrs à long terme.

Il faudra que toutes nos équipes et d'autres organisations travaillent ensemble pour le faire, et il faudra un engagement pour de nombreuses années.

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

Il est maintenant 13 heures. Je tiens à remercier tous nos témoins: Mgr Vaccari, Mme Bara, M. Charlebois, M. Khan et M. Morgan. Merci infiniment d'avoir partagé avec nous votre expertise et votre point de vue aujourd'hui, et merci pour tout ce que vous faites depuis des années. Compte tenu de la terrible dévastation et de l'ampleur de ce que nous voyons actuellement en Turquie et en Syrie, nous vous sommes très reconnaissants de tous vos efforts.

Merci de contribuer à rendre notre monde meilleur.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>